

**Guinée : Première revue de l'accord triennal au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et demande de dérogation pour non observation de critères de réalisation, de modification de critères de réalisation, et d'augmentation du niveau d'accès et revue des assurances de financement — Rapport des services du FMI; Supplément et déclaration des services du FMI; Communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration; et Déclaration de l'Administrateur pour la Guinée.**

Dans le cadre la première revue de l'accord triennal au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et demande de dérogation pour non observation de critères de réalisation, de modification de critères de réalisation, et d'augmentation du niveau d'accès et revue des assurances de financement, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI relatif à la première revue de l'accord triennal au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et demande de dérogation pour non observation de critères de réalisation, de modification de critères de réalisation, et d'augmentation du niveau d'accès et revue des assurances de financement, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 2 avril 2008 avec les autorités guinéennes sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 30 juin 2008. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement au point de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Une déclaration des services du FMI datée du 28 juillet 2008 qui met à jour les informations sur l'évolution récente.
- Un communiqué de presse résumant les points de vue du Conseil d'administration tels qu'exprimés le 28 juillet 2008 lors de l'examen du rapport des services du FMI, qui concluait la revue.
- Une déclaration de l'Administrateur pour la Guinée.

[Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément :]

Lettre d'intention adressée par les autorités guinéennes au FMI\*  
Amendements au Protocole d'accord technique\*  
\*Peut aussi figurer dans le rapport des services du FMI

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :  
International Monetary Fund • Publication Services  
700 19<sup>th</sup> Street, N.W. • Washington, D.C. 20431  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201  
Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international  
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL  
GUINÉE

**Première revue de l'accord triennal au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, et demande de dérogation pour non observation de critères de réalisation, de modification de critères de réalisation, et d'augmentation du niveau d'accès et revue des assurances de financement**

Préparé par le Département Afrique  
(en collaboration avec d'autres départements)

Approuvé par Robert Sharer et Mark Plant

30 juin 2008

**Revue du programme**

Les services du FMI recommandent la conclusion de la première revue de l'accord FRPC compte tenu des résultats enregistrés par la Guinée et des ce qui a été convenu sur la mise en œuvre des politiques d'ici fin de 2008.

Tous les critères de réalisation quantitatifs ont été atteints, sauf deux. Au vu des mesures correctrices adoptées, les services du FMI sont favorables aux demandes de dérogation des autorités pour le non respect de ces critères. L'avancée des réformes structurelles a été globalement satisfaisante, et tous les critères de réalisation et repères structurels à fin décembre 2007 ont été respectés. Néanmoins, plusieurs objectifs quantitatifs indicatifs à fin mars 2008 n'ont pas été atteints, notamment en raison d'une réaction tardive aux pressions financières résultant de la hausse des prix du carburant. Les mesures pour remplir plusieurs repères structurels programmés pour début 2008 ont été repoussées et deux critères de réalisation structurels à fin juin 2008 ne vont pas être atteints.

Étant donné le choc des prix alimentaires et énergétiques et la réaction globalement adaptée des autorités, les services du FMI soutiennent la demande de modification de plusieurs critères de réalisation à fin juin 2008 et la demande d'augmentation du niveau d'accès aux ressources de la FRPC équivalant à 20 % de la quote-part.

Une lettre d'intention révisée décrivant les politiques économiques et financières pour 2008 est jointe au rapport.

**Participants**

La mission (du 20 mars au 2 avril 2008) était composée de MM. Le Dem (chef de mission), Geiregat, Gorbanyov et Wane et de Mme Qureshi (tous du Département Afrique), ainsi que de M. Hilaire (Représentant résident). M. Bah (Bureau de l'Administrateur) a pris part aux entretiens sur les politiques économiques, qui se sont poursuivis à Washington au cours des réunions de printemps. La mission a travaillé en étroite collaboration avec des missions concomitantes de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAD).

La mission a rencontré le Premier Ministre de l'époque, M. Kouyaté, le Ministre de l'Économie, des finances et du plan, M. Doré, le Gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée, M. Bangoura, d'autres hauts fonctionnaires, ainsi que des représentants des donateurs, du secteur privé, d'organisations de la société civile et des médias.

Table des matières	Page
Résumé analytique .....	3
I. Contexte Général .....	5
II. Évolution macroéconomique récente .....	5
III. Programme de 2008 .....	7
A. Cadre macroéconomique.....	7
B. Politique budgétaire.....	8
C. Politiques monétaire et de change.....	10
D. Réformes structurelles.....	11
E. Politiques extérieures et perspectives.....	12
IV. Suivi et données du programme.....	13
V. Évaluation par les services du FMI.....	14
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2005–10.....	16
2. Opérations financières de l'État, 2005–10.....	17
3. Opérations financières de l'État, 2005–10.....	18
4. Situation monétaire, 2006–08 .....	19
5. Balance des paiements, 2005–13 .....	21
6. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2005–16 .....	22
7. Objectifs du Millénaire pour le Développement, 1990–2015.....	23
8. Calendrier prévisionnel des décaissements au titre de l'accord FRPC, 2007–10.....	25
 Graphique	
1. Évolution du taux de change .....	6
 Appendice	
Lettre d'intention .....	26
Pièce jointe. Modifications du protocole d'accord technique.....	36
Déclaration par le Représentant des services du FMI sur la Guinée .....	39
Communiqué de presse .....	41
Déclaration de M. Laurean Rutayisire, Administrateur pour la Guinée .....	43

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

**La Guinée a continué de subir une instabilité politique et sociale, aggravée par les effets des hausses de prix alimentaires et énergétiques sur les marchés mondiaux.** Suite à la destitution du Premier ministre et aux troubles militaires qu'elle a provoqué, les autorités ont accepté de régler les arriérés de salaires aux militaires. Elles ont également retardé la mise en place de la formule d'ajustement des prix des produits pétroliers (ne respectant pas, ainsi, un critère de réalisation structurel de fin juin 2008), arguant des risques sociaux que provoquerait une hausse des prix à la pompe en plus de la hausse de 63 % du 1<sup>er</sup> avril 2008.

**Les politiques de stabilisation économique ont été globalement efficaces en 2007.** La discipline budgétaire et monétaire a permis de contenir l'inflation et l'activité économique a amorcé une timide reprise. Les objectifs budgétaires ont été atteints, dans l'ensemble, malgré des recettes plus faibles que prévu, et l'absence de financement du gouvernement par la banque centrale a permis de maîtriser l'expansion monétaire.

**Néanmoins, deux critères de réalisation quantitatifs pour fin décembre 2007 et plusieurs objectifs indicatifs pour fin mars 2008 n'ont pas été atteints.** L'accumulation de réserves internationales nettes a été plus faible que prévu à la fin 2007, entraînant des arriérés extérieurs auprès de plusieurs créanciers multilatéraux. Ces arriérés ont été réglés avant la fin mars 2008 et depuis lors les interventions sur le marché des changes ont remis la banque centrale sur la voie d'une accumulation des réserves. L'objectif budgétaire de fin mars n'a pas été atteint en raison des pressions financières liées à la hausse des prix du carburant.

**Les entretiens ont principalement porté sur la meilleure politique pour faire face à la détérioration des perspectives en 2008.**

- **Politique budgétaire.** Les autorités sont en train de mettre en place des mesures supplémentaires d'administration fiscale et de réduire les dépenses. Cependant, l'objectif du solde primaire de base a dû être légèrement revu à la baisse afin de pouvoir appliquer des mesures destinées à amortir les effets des hausses de prix alimentaires et énergétiques. Ces mesures devraient être en partie financées par les donateurs. Le risque budgétaire lié à la compagnie publique d'électricité a été limité.
- **Politiques monétaire et de change.** La banque centrale envisage de porter les réserves officielles à un mois de couverture des importations d'ici la fin de l'année, comme prévu, mais le profil intra-annuel d'accumulation a été modifié. La planification, le suivi et l'information relatifs au paiement du service de la dette et à l'accumulation de réserves seront renforcés. Le programme monétaire vise à limiter l'inflation annuelle à 15 %.
- **Réformes structurelles.** Bien que les réformes de la banque centrale devraient se poursuivre à un rythme raisonnable et conformément aux recommandations du rapport d'évaluation des sauvegardes, le dépôt des nouveaux statuts de la banque

centrale devrait être retardé de cinq mois (d'où le non respect du critère de réalisation structurel de fin juin 2008). Un plan d'action pluriannuel visant à réformer la gestion des finances publiques sera adopté d'ici fin juin 2008 et les réformes du secteur minier vont être accélérées.

- **Politiques extérieures.** Le décret interdisant les exportations agricoles n'a pas été renouvelé. La Guinée recherche une assistance financière supplémentaire pour contrer les retombées négatives à court terme des chocs des prix sur la balance des paiements, en demandant notamment une augmentation du niveau d'accès aux ressources de la FRPC de 20 % de la quote-part.

## I. CONTEXTE GÉNÉRAL

1. **La Guinée a continué à subir une instabilité politique et sociale, aggravée par les effets des hausses des prix alimentaires et énergétiques sur le marché mondial.** La menace d'une grève générale a conduit le gouvernement à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement importantes en faveur des fonctionnaires après la hausse de 63 % des prix des produits pétroliers en avril 2008. Les tensions grandissantes entre le Président Condé et le Premier ministre Kouyaté (qu'il avait nommé afin d'apaiser les mécontentements sociaux au début 2007) se sont soldées par la destitution de ce dernier le 20 mai 2008. Face aux troubles militaires qui s'en sont suivis, les autorités ont assuré le remboursement d'arriérés de salaires aux forces armées et décidé de repousser la mise en place de la formule d'ajustement des prix des produits pétroliers à fin novembre 2008. Bien que les autorités aient demandé la modification de plusieurs objectifs du programme afin de prendre en compte ces évolutions, elles s'engagent toujours à le respecter.

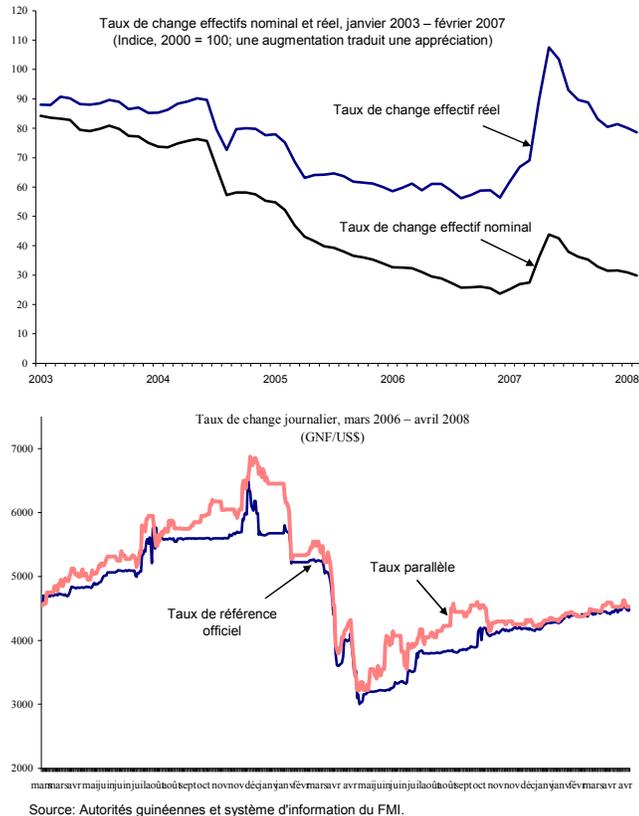
## II. ÉVOLUTION MACROÉCONOMIQUE RÉCENTE

2. **Les politiques de stabilisation économique ont été globalement satisfaisantes en 2007.** La discipline budgétaire et monétaire a permis de contenir l'inflation. Le taux de change effectif nominal a terminé l'année sur un gain de près d'un tiers, la prime sur le marché parallèle a été ramenée à environ 1 % (tableau 1 et graphique 1) et la volatilité du taux de change a diminué. L'inflation mesurée par l'IPC, qui s'élevait à 39 %, a diminué d'environ deux tiers, en deçà des prévisions du programme. Après avoir marqué le pas au cours des mouvements sociaux du début de 2007, l'activité économique a amorcé une timide reprise.

	2005	2006	2007	
	Est.	Est.	Prog. <sup>1</sup>	Est.
	(Variations en pourcentage)			
PIB réel	3,0	2,4	1,5	1,8
IPC : fin de période	29,7	39,1	15,0	12,8
Taux de change effectif nominal (fin de période)	-38,5	-30,4	...	33,3
Sources : autorités guinéennes et estimations des services du FMI.				
<sup>1</sup> Rapport du FMI no. 08/33.				

3. **Néanmoins, la position extérieure de la Guinée reste précaire et deux critères de réalisation quantitatifs n'ont pas été atteints.** Les réserves internationales nettes (RIN) ne se sont pas accumulées comme prévu. Les autorités de la banque centrale ne souhaitent pas intervenir sur un marché étroit en raison du risque d'injections de liquidités et de ruée sur la monnaie. En outre, les retards dans le recouvrement des recettes minières et les dépenses publiques en devises étrangères plus importantes que prévues en fin 2007 ont provoqué de nouveaux arriérés extérieurs auprès de certains créanciers multilatéraux. Ces arriérés ont été réglés avant fin mars 2008.

Graphique 1. Guinée: Évolution du taux de change



4. **Les objectifs budgétaires pour 2007 ont été atteints dans l'ensemble, malgré des recettes insuffisantes.** Le solde budgétaire primaire de base a gagné 2 points de pourcentage du PIB, dépassant l'objectif de 0,2 % du PIB. L'appréciation de la monnaie a eu pour effet de diminuer l'assiette fiscale (importations et activité minière essentiellement) en francs guinéens, et le ratio recettes publiques/PIB a été de 0,5 point de pourcentage inférieur à l'objectif (tableau texte 2). Les recettes minières n'ont pas atteint le niveau escompté en raison des interruptions

	2005	2006	2007	
	Est.	Est.	Prog. <sup>1</sup>	Est.
	(Pourcentage du PIB révisé)			
Recettes	14,5	14,8	14,8	14,3
Secteur minier	3,6	4,6	3,9	3,3
Autres secteurs, dont :	11,0	10,2	10,9	11,0
Impôts directs	1,7	1,9	2,1	2,5
Commerce international	3,0	3,0	3,0	2,7
Dépenses totales, dont :	16,9	19,6	16,8	14,8
Courantes primaires	9,1	11,3	9,9	8,9
Secteurs prioritaires	3,9	4,0	4,3	4,3
Solde budgétaire primaire de base	3,5	1,5	3,5	3,7
Financement intérieur, dont :	1,3	4,0	0,6	-0,5
Banque centrale	-0,2	6,2	-0,4	-1,1
Banques commerciales	1,5	-2,0	0,6	0,4
Financement extérieur	0,4	-0,8	-0,5	0,3

Sources : autorités guinéennes et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Rapport du FMI no. 08/33.

techniques de la production et des dépassements de coûts, mais l'intensification des audits et l'expansion du secteur des télécommunications ont stimulé la fiscalité intérieure. Les autorités ont réduit les dépenses courantes non prioritaires afin de maintenir la discipline budgétaire. Les recettes budgétaires au premier trimestre 2008 ont été inférieures aux prévisions en raison de la compression de l'assiette fiscale et de la réduction de la fiscalité pétrolière. Le solde primaire de base a été inférieur à l'objectif indicatif de fin mars malgré les réductions de dépenses.

5. **Grâce au renforcement des contrôles internes et à la politique de non financement de l'État, la banque centrale a pu maîtriser l'expansion monétaire.** La croissance de la base monétaire et celle de la masse monétaire au sens large sont restées inférieures à la croissance nominale du PIB en 2007, du fait de la légère hausse du crédit intérieur et la faible accumulation de réserves internationales. Le marché du crédit a été affecté par les incertitudes liées au monde des affaires suite aux mouvements sociaux du début d'année et par l'application renforcée de la norme de fonds propres par la banque centrale (BCRG).<sup>1</sup> La plupart des banques commerciales ont dépassé les réserves obligatoires et les taux d'intérêt se sont quelque peu stabilisés au-dessus du niveau d'inflation. Les banques ayant continué, au premier trimestre 2008, à accumuler des dépôts libellés en devises étrangères auprès de la banque centrale, la base monétaire et la masse monétaire au sens large ont dépassé les objectifs indicatifs de fin mars 2008, alors que leurs crédits aux secteurs public et privé sont restés en-deçà des prévisions du programme.

6. **L'avancée des réformes structurelles est satisfaisante dans l'ensemble et tous les critères de réalisation et repères structurels pour fin décembre 2007 ont été respectés** (Lettre d'intention, tableau 2). Un audit externe des données de la banque centrale à fin décembre 2007 a conclu que les données transmises au FMI étaient conformes au bilan de la BCRG (Lettre d'intention, ¶4). Néanmoins, les mesures nécessaires au respect de plusieurs repères structurels programmés pour début 2008 ont été repoussées.

### III. PROGRAMME DE 2008

#### A. Cadre macroéconomique

7. **La conjoncture défavorable sur les marchés internationaux entraîne une détérioration des perspectives économiques en 2008 et exerce une pression sur la balance des paiements** (tableau texte 3). La hausse spectaculaire des prix à l'importation des produits alimentaires et pétroliers devrait creuser le déficit courant d'environ

---

<sup>1</sup> Le respect des règles prudentielles relatives aux limites d'engagement auprès d'un même emprunteur ou aux positions en devises est limité, principalement en raison de la nature ponctuelle des opérations de crédit au commerce extérieur. Le respect des autres règles prudentielles de la part des banques commerciales s'est amélioré en 2007

190 millions de dollars EU (4,3 % du PIB),<sup>2</sup> accroître l'inflation IPC de fin d'année de 5 points de pourcentage et aggraver l'incidence de la pauvreté<sup>3</sup>. La hausse des prix mondiaux du pétrole ronge progressivement la marge fiscale sur le prix fixe à la pompe et les recettes budgétaires, et s'ajoute aux effets de l'appréciation de la monnaie sur les recettes, qui s'étendent sur 2008. La reprise économique risque de souffrir d'une détérioration des termes de l'échange et de l'attentisme d'importants investisseurs étrangers, en particulier dans le secteur minier.

Tableau texte 3. Cadre macroéconomique à moyen terme : principaux indicateurs, 2007–10					
	2007	2008		2009	2010
	Est.	Prog.	Proj.	Proj.	Proj.
	(variation du pourcentage)				
PIB réel	1,8	4,9	4,5	4,7	5,0
IPC (fin de période)	12,8	10,0	15,0	10,0	7,0
Base monétaire	11,0	14,5	22,2	...	...
	(Pourcentage du PIB révisé, sauf indication contraire)				
Recettes publiques	14,3	16,2	15,6	16,5	16,9
Dépenses publiques	14,8	19,4	18,4	18,6	18,9
Dépenses primaires courantes	8,9	10,5	10,4	10,6	10,6
Dépenses en capital	3,5	6,3	5,5	6,0	6,5
Solde budgétaire primaire de base	3,7	3,7	3,5	4,0	4,2
Compte courant (transferts officiels compris)	-2,0	-14,6 <sup>1</sup>	-5,4	-6,8	-6,3
Réserves officielles brutes (mois d'importations)	0,4	1,0	1,0	2,0	3,0
Source : autorités guinéennes et estimations et projections des services du FMI.					
1 En raison de la révision complète de la balance des paiements et des comptes nationaux, le chiffre du programme n'est pas comparable avec les estimations et les projections.					

## B. Politique budgétaire

8. **En augmentant les prix intérieurs des produits pétroliers de 63 % le 1er avril 2008, le gouvernement a temporairement rétabli la fiscalité normale des produits pétroliers, suspendue en début 2007.** Depuis lors, cependant, les cours internationaux du pétrole ont continué à augmenter, et les autorités ont décidé de retarder l'ajustement automatique des prix à la pompe à fin novembre 2008 (d'où le non respect du critère de réalisation de fin juin 2008) invoquant les risques liés à de nouvelles hausses de prix intérieurs dans le contexte d'instabilité sociale actuel. L'impact de ce report sur les recettes publiques en 2008 est évalué à environ 0,3 % du PIB.

<sup>2</sup> À partir des prix des Perspectives de l'économie mondiale de juin 2008.

<sup>3</sup> D'après les simulations de la Banque mondiale, l'incidence de la pauvreté pourrait s'accroître de 4 points de pourcentage si — ce qui est probable — les prix du riz augmentaient de moitié en 2008. Les importations de riz représentent près de 70 % de la totalité des aliments importés.

**9. Les autorités s'efforcent de respecter en gros les objectifs budgétaires.**

L'objectif du solde primaire de base a été abaissé de 0,2 point de pourcentage du PIB, à 3,5 % du PIB, pour dégager une marge de manœuvre face à la crise des prix alimentaires et énergétiques (voir ci-dessous) ; les besoins de financement supplémentaires seront couverts par des dons extérieurs. Le déficit de recettes sera en partie compensé par de nouvelles mesures d'administration fiscale et par des réductions des dépenses en capital et courantes, y compris les frais de mission (Lettre d'intention, ¶10). Le programme budgétaire ne prévoit pas de nouveau financement du budget de la part de la banque centrale.<sup>4</sup>

<b>Tableau texte 4. Résultats budgétaires, 2007–08</b>			
	2007	2008	
	Est.	Prog. <sup>1</sup>	Proj.
	(Pourcentage du PIB révisé)		
Recettes	14,3	16,2	15,6
Secteur minier	3,3	4,1	3,7
Autres secteurs	11,0	12,1	11,9
Dépenses totales, <i>dont</i> :	14,8	19,4	18,4
Courantes primaires	8,9	10,5	10,4
Solde budgétaire primaire de base	3,7	3,7	3,5
Solde global, base engagements	0,3	-1,4	-1,0
Financement intérieur, <i>dont</i> :	-0,5	-0,8	-1,1
Banque centrale	-1,1	-0,5	-0,5
Banques commerciales	0,4	0,9	0,9
Financement extérieur	0,3	-5,4	-0,1
Financement possible identifié	...	6,8	2,2
Écart de financement résiduel	...	0,7	0,0
Sources : autorités guinéennes et estimations des services du FMI.			
<sup>1</sup> Rapport du FMI no. 08/33.			

**10. Les autorités ont renforcé davantage l'administration fiscale.** A partir de mai 2008, une société internationale de pré-inspection, VERITAS, mènera des évaluations indépendantes de la valeur des importations. En outre, les autorités prévoient de récupérer des recettes grâce aux actions contre les opérations frauduleuses révélées par les récents audits de départements ministériels.

<sup>4</sup> Les autorités envisagent également de régler cette année les arriérés de salaires auprès des militaires (environ 0,4 % du PIB). Ces règlements seront financés par les ressources supplémentaires issues des nouvelles projections de l'allègement de la dette extérieure et ne devraient pas affecter les objectifs budgétaires au-dessus de la ligne.

11. **Les autorités sont en train de finaliser, avec la Banque mondiale et d'autres donateurs, un ensemble de mesures destinées à amortir les effets de la hausse des prix de l'alimentation et des produits pétroliers.** L'essentiel des mesures déjà adoptées dans le budget (représentant 0,4 point de pourcentage du PIB) concernent les fonctionnaires. Les droits de douane sur les importations de riz ont également été revus à la baisse pour une période limitée. Parmi les autres mesures budgétaires figurent : l'accroissement des bourses des étudiants, la réduction des prix des transports en commun pour les écoliers, et des programmes « travail contre nourriture ». Pour réduire la vulnérabilité de l'économie aux prix alimentaires extérieurs et aux contraintes de l'offre, les autorités ont également fait appel au soutien des donateurs pour stimuler la production agricole. En outre, le gouvernement a déjà reçu une forte réponse internationale à son appel pour une aide alimentaire d'urgence en faveur de groupes vulnérables ciblés avant le début des récoltes en septembre.

12. **Les autorités ont décidé de limiter le risque budgétaire posé par la compagnie d'électricité publique (EDG).** La situation financière d'EDG s'est dégradée car les coûts supplémentaires des intrants pétroliers et l'augmentation du niveau d'accès n'ont pas été accompagnés d'une amélioration des performances techniques, ni des taux de recouvrement commercial. Les contraintes des liquidités à court terme sont devenues si graves que la BCRG a accordé à EDG un crédit d'urgence début 2008. Les autorités ont décidé de geler ce crédit et d'adopter un plan d'urgence pour EDG (une mesure préalable à cette revue), qui comprend des mesures pour réduire le taux des pertes techniques, améliorer les taux de facturation et de recouvrement, combattre la fraude et augmenter les tarifs. Elles vont par ailleurs renforcer le contrôle d'EDG grâce à des rapports financiers réguliers (Lettre d'intention, ¶14).

### C. Politiques monétaire et de change.

13. **Le programme monétaire vise à limiter l'inflation à fin 2008 à 15 %** (Lettre d'intention, ¶6 et 11) **en utilisant les instruments indirects de politique monétaire.** La croissance de la base monétaire, le point d'ancrage de la politique monétaire, sera alignée sur la croissance du PIB nominal. Les autorités et les services du FMI conviennent que cela demandera une gestion active des liquidités, notamment via l'amélioration des prévisions, une émission adéquate de titres de la banque centrale et une coordination rapprochée avec le Trésor. La BCRG est prête à renforcer la flexibilité de son système d'adjudication afin d'accroître le rendement des titres de régulation monétaire (TRM) achetés par les banques.

14. **Les autorités entendent garder un système de taux de change flexible tout en renforçant progressivement la position extérieure de la Guinée afin d'accroître sa résistance aux chocs exogènes.** Le taux de change a perdu environ 8 % depuis début 2008. Conformément aux objectifs initiaux du programme, la BCRG envisage de ramener progressivement les réserves officielles à un mois de couverture des importations d'ici la fin de l'année. Néanmoins, du fait d'une accumulation de réserves plus faible que prévue

au cours de l'année 2007 et des besoins accrus en termes de balance des paiements en raison des chocs exogènes au premier semestre 2008, les autorités ont révisé le profil d'accumulation des réserves jusqu'à la fin de 2008 et ont commencé à augmenter régulièrement les achats de devises par la banque centrale.<sup>5</sup> D'autres mesures correctrices, comme le renforcement de la planification, du suivi et de l'information relatifs au paiement du service de la dette et à l'accumulation de réserves réduiront les risques de dérapage du programme. La mission a encouragé les autorités à stériliser ces interventions afin de ne pas s'éloigner de l'objectif de base monétaire.

#### D. Réformes structurelles

15. **Les réformes de la banque centrale devraient se poursuivre à un rythme raisonnable.** Les autorités ont adopté i) des normes de gestion des réserves internationales, comme le recommandait le rapport d'évaluation des sauvegardes et ii) des décrets réglementaires afin d'améliorer la transparence dans la détermination du taux de change.<sup>6</sup> Dans le cadre de l'examen de la réglementation du marché des changes, la BCRG a élaboré de nouveaux textes pour ouvrir la voie au développement d'un marché des changes interbancaire (par exemple : convention de place). En outre, elle a réorganisé le service des changes et créé une commission des changes qui sera chargée de superviser les opérations de marché interbancaire et de garantir leur conformité avec les réglementations fixées dans la convention de place. La préparation de nouveaux statuts de la banque centrale est en cours, avec le soutien technique des services du FMI ; les autorités envisagent de soumettre l'avant-projet de loi au Parlement d'ici fin novembre 2008 (d'où le non respect du critère de réalisation de fin juin 2008).

16. **La gestion des finances publiques s'améliore.** Une stratégie pluriannuelle, pour guider la réforme cruciale de la gestion des finances publiques et améliorer la transparence et la gouvernance des opérations publiques sera adoptée d'ici fin juin après consultation avec les donateurs. L'adoption de cette stratégie est une mesure préalable à la conclusion de la première revue. Les autorités prévoient d'adopter la nouvelle classification budgétaire et la nouvelle définition des dépenses liées à la réduction de la pauvreté à temps pour la préparation de la loi de finances de 2009. La plupart des ministères ont été audités et les autorités ont entrepris de donner suite aux recommandations.

---

<sup>5</sup> Les RIN ont augmenté de 24 millions de dollars EU entre la fin décembre 2007 et la fin mai 2008 et donc l'objectif de RIN pour la fin juin 2008 est réalisable.

<sup>6</sup> Ces mesures réduisent, sans éliminer, la pratique des devises multiples résultant du risque de déviation du taux de change utilisé par la banque centrale, dans ses transactions de change, du taux de change utilisé par les banques commerciales dans les transactions avec leurs clients.

17. **Les autorités se sont engagées à accélérer les réformes du secteur minier.** Il est prévu que le Conseil des ministres adopte un contrat minier standard basé sur les pratiques internationales d'ici fin juillet, ainsi qu'un code minier révisé d'ici fin 2008 (Lettre d'intention, ¶15). Une mission conjointe de la Banque mondiale et du FMI est programmée afin de fournir une assistance technique sur certains points restés en suspens, comme les prix de transfert et les échelles mobiles de redevances. La Guinée a accepté d'être un pays pilote pour le projet de la Banque mondiale de renforcement de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) et d'accélérer la mise en œuvre et la publication des audits ITIE.

### **E. Politiques extérieures et perspectives**

18. **Les autorités ont laissé expirer le décret interdisant les exportations agricoles.** Ce décret qui interdisait les exportations de produits agricoles, forestiers et halieutiques début 2007, a expiré à la fin de l'année et n'a pas été renouvelé. Suivant les conseils des services du FMI, les autorités ont résisté aux pressions visant l'imposition d'une nouvelle interdiction sur certains produits agricoles comme le riz.

19. **La montée des cours internationaux des matières premières a très peu profité à la Guinée.** Les hausses récentes des prix mondiaux de l'aluminium et de l'or n'ont pratiquement pas bénéficié à la Guinée pour les raisons suivantes : i) augmentation des coûts de transport et de transformation ; ii) mauvaise indexation de la part revenant au pays dans les contrats miniers actuels ; et iii) exonérations fiscales et pratique des prix de transfert.

20. **La Guinée cherche une assistance financière additionnelle pour contrer les effets négatifs à court terme des chocs des prix sur la balance des paiements.** L'allègement additionnel de la dette et le soutien budgétaire promis depuis le début de l'année devrait permettre de résorber l'écart de financement en 2008. A la suite de l'accord FRPC, le Club de Paris a accordé à la Guinée des conditions meilleures que prévu et repris l'allègement de la dette bilatérale ; les autorités ont demandé un traitement comparable des obligations auprès des créanciers non membres du Club de Paris.<sup>7</sup> Plusieurs donateurs multilatéraux, dont la BAD, ont renforcé leur allègement intérimaire au titre de l'initiative PPTE à titre exceptionnel (Lettre d'intention, ¶18). Les partenaires au développement, y compris l'IDA et l'UE, préparent de nouvelles opérations de soutien à la balance des paiements qui permettraient de couvrir l'écart de financement résiduel en 2008, en réponse

---

<sup>7</sup> La Guinée a conclu des accords avec trois créanciers non membres du Club de Paris en 2006 et en 2007. Ceux conclus avec la Roumanie et la Chine semblent être conformes aux conditions PPTE. S'agissant de l'accord conclu avec la Libye en novembre 2007, les autorités entendent demander un allègement plus important une fois que la Guinée aura atteint le point d'achèvement.

au choc des prix alimentaires et énergétiques (tableau 5).<sup>8</sup> Les autorités ont aussi demandé une augmentation du niveau d'accès aux ressources FRPC équivalent à 20 % de la quote-part en 2008, qui permettrait de financer environ un cinquième des effets sur la balance des paiements.

#### IV. SUIVI ET DONNÉES DU PROGRAMME

21. **Le programme révisé intègre les propositions de modification des critères de réalisation de fin juin sur les réserves internationales nettes (RIN) et les avoirs intérieurs nets (AIN) de la banque centrale, ainsi que du solde budgétaire primaire de base** (Lettre d'intention, tableau 1). La modification du critère de réalisation sur les RIN s'explique par la révision à la hausse des prix du pétrole et de l'alimentation, qui limitera la capacité de la BCRG à accumuler des réserves internationales. Le critère de réalisation sur les avoirs intérieurs nets et l'objectif de la base monétaire sont modifiés afin de tenir compte des nouvelles projections monétaires. Les critères de réalisation de fin décembre 2008 sont proposés pour le quatrième décaissement. Le programme révisé comprend également un nouveau repère sur le crédit de la banque centrale aux entreprises publiques afin de maîtriser les pertes financières d'EDG et leurs conséquences sur l'économie.

22. **Le plan d'action de la banque centrale visant à améliorer les contrôles internes, la gouvernance financière et la responsabilisation, se déroule comme prévu.** La gouvernance financière et les procédures de comptabilité et de contrôle interne ont été renforcées conformément aux recommandations du nouveau rapport d'évaluation des sauvegardes et aux audits externes. Une charte de l'audit interne a été adoptée et un comité d'audit créé, sous le contrôle direct du Conseil d'administration de BCRG, pour traiter du contournement systémique des contrôles et des procédures révélé par le nouveau rapport d'évaluation des sauvegardes. Les registres comptables ont également été reconstitués en tenant compte des conclusions de l'audit externe des comptes de 2006. L'audit des états financiers de 2007 devrait confirmer l'amélioration de la transparence dans les comptes de la banque centrale.

23. **Les autorités travaillent avec les services du FMI afin d'améliorer la qualité des statistiques pour le suivi du programme.** Les carences considérables décelées dans l'évaluation des échanges commerciaux, des transferts privés, des revenus et des investissements directs étrangers (IDE) nuisent gravement à la fiabilité des projections de la balance des paiements. Les autorités devraient élaborer des stratégies et mobiliser les ressources humaines nécessaires afin de mettre en application les recommandations de

---

<sup>8</sup> Les projections d'aide alimentaire d'urgence en réponse à un appel des autorités pour une assistance de 28 millions de dollars au titre du Programme alimentaire mondial n'ont pas encore été incluses dans les projections de la balance des paiements pour 2008.

l'assistance technique récemment fournie par les services du FMI. S'agissant des comptes nationaux, les progrès devraient se poursuivre (Lettre d'intention, ¶19)<sup>9</sup>.

## V. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

24. **La Guinée a enregistré au second semestre 2007 des résultats macroéconomiques satisfaisants.** La discipline budgétaire stricte et le contrôle des opérations de la BCRG ont conduit à des résultats spectaculaires sur le front de l'inflation au moment où l'économie se redressait. Néanmoins, les critères de réalisation de décembre 2007 sur les RIN et les arriérés extérieurs n'ont pas été respectés, principalement à cause de circonstances imprévues.

25. **Depuis janvier 2008, les autorités ont surmonté des chocs exogènes importants et inattendus.** Confrontées aux hausses des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques, les autorités ont réagi courageusement en augmentant fortement les prix des produits pétroliers. Grâce à un dialogue rapproché avec les syndicats et la société civile, elles ont pu résister à la tentation de rétablir une interdiction d'exportation des produits alimentaires, tout en contenant les pressions en faveur de mesures compensatoires dont le coût aurait été excessif. Bien que l'essentiel des mesures vise les fonctionnaires, les autorités ont aussi initié des mesures pour protéger les plus démunis et ont demandé l'assistance des donateurs afin d'accroître l'offre agricole.

26. **Il convient de saluer l'engagement des autorités à stabiliser davantage l'économie.** La poursuite de politiques budgétaire et monétaire strictes est essentielle pour atteindre les objectifs d'inflation et de réserves internationales et devrait contribuer à promouvoir une croissance tirée par l'IDE et à combattre la pauvreté.

27. **L'attention particulière portée à la gestion des finances publiques est également louable.** Le plan d'action pluriannuel pour la gestion des finances publiques est une étape cruciale visant à accomplir de nets progrès dans la préparation, l'exécution et le contrôle du budget. Une meilleure supervision budgétaire, en particulier grâce au suivi des dépenses liées à la réduction de la pauvreté, permettra aussi de mobiliser plus facilement des concours budgétaires et un allègement de la dette.

28. **Les réformes permettant d'améliorer la gestion des abondantes ressources naturelles de la Guinée devraient constituer une priorité absolue.** Le gouvernement devrait adopter un contrat minier standard et réviser la fiscalité minière avant d'entamer de nouvelles négociations (et d'envisager la renégociation des contrats actuels). L'observation des principes de l'ITIE permettra également d'améliorer la transparence du climat des

---

<sup>9</sup> Suite aux révisions des comptes nationaux, le PIB nominal a été révisé à la baisse, en moyenne d'environ 8 % en 2003–05.

affaires en Guinée et de faire en sorte que l'ensemble du pays profite de la mise en valeur des ressources naturelles.

29. **La mise en application des statuts de la banque centrale et les autres réformes visant à améliorer la gouvernance de la banque centrale sont des éléments essentiels.** Plusieurs recommandations de l'auditeur externe et la mise à jour du rapport d'évaluation des sauvegardes de 2007 ont déjà été mises en application, notamment le renforcement des fonctions comptables, de contrôle interne et d'audit interne. Une autre étape importante sera la présentation au parlement d'ici novembre 2008 d'une nouvelle loi garantissant l'indépendance de la banque centrale et limitant le financement des administrations publiques.

30. **Les principaux risques qui pèsent sur le programme sont la détérioration de l'environnement extérieur et l'instabilité politique et sociale.** Les émeutes qui ont éclaté dernièrement montrent à quel point l'environnement fragile de la Guinée peut menacer la stabilité économique et les progrès vers le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Dans ce contexte, les services du FMI sont favorables aux modifications du programme mais ils soulignent la nécessité d'adopter la formule d'ajustement des prix des produits pétroliers d'ici novembre 2008 afin d'éviter un dérapage budgétaire.

31. Sur la base des résultats obtenus à ce jour, des actions correctrices entreprises (y compris l'apurement des arriérés extérieurs, la récente accumulation de RIN et les mesures en cours visant à respecter les deux critères de réalisation structurels avant les nouvelles dates de référence) et de l'engagement réitéré du gouvernement à appliquer le programme, **les services du FMI appuient les demandes de dérogation** des autorités pour inobservation de deux critères de réalisation quantitatifs et **recommandent l'achèvement de la première revue de l'accord appuyé par la FRPC.**

32. En raison du choc exogène subi par la Guinée, **les services du FMI appuient également les propositions de modifications des critères de réalisation quantitatifs présentées par les autorités** pour le troisième décaissement et leur **demande d'augmentation du niveau d'accès aux ressources de la FRPC.**

Tableau 1. Guinée — Principaux indicateurs économiques et financiers, 2005–10

	2005	2006	2007		2008	2009	2010
	Est.	Est.	Prog. <sup>1</sup>	Est.	Proj.	Proj.	Proj.
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
Revenu							
PIB en prix constants	3,0	2,4	1,5	1,8	4,5	4,7	5,0
PIB aux prix courants	31,2	37,0	21,6	18,3	19,4	15,4	12,6
Déflateur du PIB	27,4	33,8	19,8	16,3	14,2	10,2	7,2
Prix à la consommation							
Moyenne	31,4	34,7	23,4	22,9	17,9	9,3	8,3
Fin de période	29,7	39,1	15,0	12,8	15,0	10,0	7,0
Secteur extérieur							
Exportations, f.à.b. (en dollars EU)	11,3	23,5	6,8	6,7	26,0	10,6	8,4
Importations, f.à.b. (en dollars EU)	12,6	24,8	27,0	9,6	34,9	11,5	4,2
Termes de l'échange							
Pourcentage de variation	-6,7	10,2	-6,1	-8,2	-8,5	-3,1	4,0
Taux de change effectifs moyens (dépréciation -)							
Indice nominal	-38,0	-31,4	...	19,4	...	...	...
Indice réel	-21,3	-10,1	...	43,7	...	...	...
Monnaie et crédit							
Avoirs extérieurs nets <sup>2</sup>	5,2	10,4	0,7	2,1	6,2	...	...
Avoirs intérieurs nets <sup>2</sup>	32,0	49,0	5,1	2,6	18,0	...	...
Créances nettes sur l'État <sup>2</sup>	7,9	42,7	5,6	2,7	3,0	...	...
Crédit au secteur hors administrations publiques <sup>1</sup>	15,2	12,8	3,3	0,2	6,3	...	...
Masse monétaire au sens large	37,2	59,4	5,8	4,7	24,2	...	...
Base monétaire	25,0	84,1	11,9	11,0	22,2	...	...
Taux des bons du Trésor (fin de période)	23,4	22,0	...	20,0	...	...	...
	(pourcentage du PIB révisé)						
Finances publiques							
Total des recettes et dons	15,2	16,3	17,1	15,1	17,5	57,7	18,5
Recettes	14,5	14,8	14,8	14,3	15,6	16,5	16,9
dont : recettes non minières	11,0	10,2	10,9	11,0	11,9	12,7	13,0
Dons <sup>3</sup>	0,7	1,5	2,3	0,8	1,9	41,2	1,6
Dépenses courantes	12,2	14,9	12,3	11,3	12,9	12,5	12,4
dont : paiements d'intérêts	3,1	3,7	2,4	2,4	2,5	2,0	1,8
Dépenses d'équipement et prêts nets <sup>4</sup>	4,7	4,7	4,5	3,5	5,5	6,0	6,5
Solde budgétaire global							
Dons inclus (engagements) <sup>3</sup>	-1,6	-3,2	0,3	0,3	-1,0	39,1	-0,4
Hors dons (engagements)	-2,3	-4,8	-2,0	-0,5	-2,9	-2,1	-2,0
Solde budgétaire primaire de base	3,5	1,5	3,5	3,7	3,5	4,0	4,2
Investissement brut	23,3	20,2	17,1	24,5	26,2	27,2	28,1
Administrations publiques (formation de capital fixe)	3,2	3,2	3,6	2,7	4,2	5,0	5,4
Hors administrations publiques	20,1	16,9	13,6	21,8	22,0	22,2	22,7
Épargne intérieure	21,9	18,8	7,0	22,9	21,9	22,1	24,4
Administrations publiques	5,3	3,8	4,8	5,4	4,9	5,6	5,9
Hors administrations publiques	16,6	15,1	2,2	17,6	16,9	16,5	18,5
Solde des transactions courantes <sup>5</sup>							
Transferts officiels compris <sup>5</sup>	-0,6	0,5	-10,8	-2,0	-5,4	-6,8	-6,3
Hors transferts officiels <sup>5</sup>	-1,0	-0,1	-11,4	-2,5	-5,8	-6,9	-6,5
Balance des paiements globale <sup>6</sup>	-1,2	-3,2	-1,5	-2,0	-1,7	-0,2	-0,3
	(Millions de dollars EU, sauf indication contraire)						
Pour mémoire :							
Exportation, f.à.b.	869,0	1.073,6	1.079,5	1.145,1	1.442,7	1.595,7	1.730,2
Importations, f.à.b.	752,9	939,8	1.195,8	1.029,5	1.388,9	1.549,0	1.614,0
Balance des paiements globale <sup>5</sup>	-34,9	-89,4	-60,2	-82,5	-75,9	-9,4	-12,9
Avoirs extérieurs nets (banque centrale) <sup>6</sup>	-38,0	-31,4	-22,2	-34,5	4,9	136,9	250,0
Réserves officielles brutes (mois d'importations) <sup>7</sup>	0,5	0,8	0,4	0,4	1,0	2,0	3,0
Réserves internationales nettes <sup>8</sup>	-94,7	-113,0	-69,4	-98,4	-54,4	92,4	208,0
Dettes publiques extérieures	336,1	280,3	249,9	268,0	203,4	85,3	77,1
PIB nominal (milliards de francs guinéens)	10.703,7	14.666,5	17.354,2	17.354,2	20.721,7	23.907,4	26.919,8

Sources : autorités guinéennes; estimations et projections établies par les services du FMI.

<sup>1</sup>Rapport du FMI no. 08/33.<sup>2</sup>Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période<sup>3</sup> En supposant que la Guinée atteigne le point d'achèvement PPTTE à fin décembre 2008 et la comptabilisation des opérations d'allègement de la dette au début 2009. L'allègement est présenté comme une réduction du stock de la dette.<sup>4</sup> Y compris les dépenses de restructuration.<sup>5</sup> Estimations et projections corrigées du rapatriement des bénéficiaires par les sociétés minières, des réexportations et des envois de fonds des travailleurs.<sup>6</sup> Avoirs extérieurs bruts moins engagements extérieurs de la banque centrale.<sup>7</sup> Hors importations liées aux grands projets miniers et aux projets financés sur prêts des bailleurs de fonds.<sup>8</sup> Avoirs de réserve de la banque centrale (c-à-d. avoirs extérieurs immédiatement disponibles et sous son contrôle), moins ses engagements extérieurs et intérieurs libellés en devises (dépôts en devises des banques locales compris).

**Tableau 2. Guinée — Opérations financières de l'État, 2005–10**  
(Milliards de francs guinéens)

	2005	2006	2007		2008 <sup>1</sup>				2009	2010	
	Dec. Est.	Dec. Est.	Dec. Prog. <sup>2</sup>	Dec. Est.	Mar. Est.	Jun. Proj.	Sep. Proj.	Dec. Prog. <sup>2</sup>	Dec. Proj.	Dec. Proj.	
Recettes et dons	1.631	2.398	2.967	2.620	663	1.690	2.584	3.748	3.620	13.787	4.973
Recettes	1.557	2.172	2.569	2.477	650	1.516	2.304	3.362	3.230	3.940	4.552
Secteur minier	381	675	674	572	139	315	495	848	758	905	1.050
Secteur non minier	1.176	1.497	1.895	1.905	510	1.201	1.809	2.514	2.472	3.036	3.502
Impôts directs	181	280	368	427	108	253	358	444	469	541	609
Impôts indirects	872	1.057	1.397	1.348	381	842	1.277	1.864	1.760	2.233	2.598
Biens et services	554	620	879	875	268	525	784	1.150	1.079	1.379	1.577
Commerce extérieur	318	436	519	473	113	317	493	714	681	854	1.022
Recettes non fiscales	123	161	130	130	21	106	174	206	243	262	295
Dons	75	225	397	143	14	174	280	386	390	9.847	421
Projets	28	129	291	52	14	124	208	321	297	342	386
Programmes	4	10	34	33	0	0	17	25	25	30	36
Assistance multilatérale PPTE	44	86	72	58	0	50	55	40	69	0	0
Assistance PPTE/IADM au point d'achèvement <sup>3</sup>										9.474	
Total des dépenses et prêts nets	1.808	2.871	2.914	2.566	685	1.774	2.742	4.030	3.820	4.440	5.088
Dépenses courantes	1.304	2.188	2.139	1.954	480	1.214	1.902	2.724	2.676	2.998	3.342
Dépenses courantes primaires	975	1.652	1.718	1.541	416	992	1.560	2.183	2.156	2.526	2.853
Traitements et salaires	333	444	643	607	146	391	620	869	881	1.017	1.145
Biens et services	396	810	665	559	198	424	651	888	872	1.020	1.155
<i>dont</i> : dépenses électorales sur financement extérieur			58	...	...	...	...	...			
Transferts et subventions	247	397	410	375	72	177	289	426	402	489	554
Intérêts sur la dette	329	536	420	413	64	222	343	541	521	472	489
Dette intérieure	161	263	203	193	20	119	194	301	304	313	319
Dette extérieure	168	274	218	220	44	104	148	240	217	159	169
Dépenses d'investissement	500	672	769	608	204	556	834	1.298	1.136	1.433	1.736
Financées sur ressources intérieures	199	295	297	294	101	210	253	401	334	449	556
Financées sur ressources extérieures	301	377	472	314	103	346	581	897	802	984	1.180
Prêts nets	3	11	6	5	0	4	6	8	8	9	10
Solde budgétaire primaire de base <sup>4</sup>	379	214	605	638	133	310	485	771	732	956	1.132
Solde global, base engagements											
Dons exclus	-251	-699	-345	-89	-35	-258	-438	-668	-591	-500	-536
Dons inclus	-176	-474	52	54	-21	-84	-158	-281	-200	9.347	-115
Financement	176	474	12	-38	34	-23	-36	-1.272	-255	-9.541	-35
Financement intérieur	134	586	106	-82	41	-9	-64	-159	-234	-357	-535
Financement bancaire	135	617	32	-125	149	120	118	101	101	-144	-144
Banque centrale	-21	916	-68	-187	33	0	-47	-95	-94	-94	-94
<i>dont</i> : compte PPTE	-25	74	0	0	0	0	0	-5	0	0	0
Banques commerciales	156	-300	100	62	116	120	165	196	195	-50	-50
Financement non bancaire	-1	-31	75	43	-108	-129	-182	-260	-335	-213	-392
Produits des privatisations	88	285	177	189	3	30	30	125	81	3	3
Amortissement de la dette intérieure	-83	-241	-240	-237	-60	-146	-219	-288	-313	-216	-395
Variation des arriérés	0	0	76	75	0	-18	-53	-102	-88	0	0
Variation des instances de paiement <sup>5</sup>	-35	-92	27	30	-52	5	59	5	-16	0	0
Autres	29	17	35	-14	0	0	0	0	0	0	0
Financement extérieur	42	-112	-94	44	-6	-14	28	-1.113	-21	-9.185	501
Tirages	273	248	239	262	90	221	372	576	505	641	794
Amortissement échu <sup>3</sup>	-433	-831	-633	-637	-136	-228	-362	-625	-573	-9.922	-437
Rééchelonnement de la dette et assistance PPTE <sup>5</sup>	143	103	47	83	44	775	800	193	828	96	143
Variation des arriérés (= réduction)	58	368	253	336	-4	-782	-782	-1.257	-782	0	0
Erreurs et omissions <sup>5</sup>	...	...	-65	-16	-13	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement	0	0	0	0	0	107	194	1.553	456	195	150
Financement possible identifié								1.414	456		
Besoin de financement résiduel								139	0	195	150
<i>Pour mémoire</i> :											
Dépenses des secteurs prioritaires <sup>7</sup>	416	586	740	744	191	493	763	1.057	1.057	1.232	1.401
PIB nominal	10.704	14.666	19.852	17.354	20.722	20.722	20.722	20.722	20.722	23.907	26.920

Sources : autorités guinéennes ; estimations et projections établies par les services du FMI.

<sup>1</sup> Montants cumulés.

<sup>2</sup> Rapport du FMI no. 08/33.

<sup>3</sup> En partant de l'hypothèse que la Guinée atteigne le point d'achèvement PPTE à fin décembre 2008 et que les opérations d'allègement sont comptabilisées au début 2009. L'allègement figure en réduction du stock de la dette.

<sup>4</sup> Recettes moins dépenses hors paiements d'intérêts et dépenses financées sur ressources extérieures.

<sup>5</sup> Pour 2005–06, les erreurs et omissions sont incluses dans les variations des impayés.

<sup>6</sup> Allègement de dette promis.

<sup>7</sup> Voir définition dans le protocole d'accord technique (PAT).

Tableau 3. Guinée — Opérations financières de l'État, 2005–10

(Pourcentage du PIB révisé, sauf indication contraire)

	2005	2006	2007		2008 <sup>1</sup>				2009	2010	
	Dec. Real.	Dec. Real.	Dec. Prog. <sup>2</sup>	Dec. Est.	Mar. Est.	Jun. Proj.	Sep. Proj.	Dec. Prog. <sup>2</sup>	Dec. Proj.	Dec. Proj.	Dec. Proj.
Recettes et dons	15,2	16,3	17,1	15,1	3,2	8,2	12,5	18,1	17,5	57,7	18,5
Recettes	14,5	14,8	14,8	14,3	3,1	7,3	11,1	16,2	15,6	16,5	16,9
Secteur minier	3,6	4,6	3,9	3,3	0,7	1,5	2,4	4,1	3,7	3,8	3,9
Secteur non minier	11,0	10,2	10,9	11,0	2,5	5,8	8,7	12,1	11,9	12,7	13,0
Impôts directs	1,7	1,9	2,1	2,5	0,5	1,2	1,7	2,1	2,3	2,3	2,3
Impôts indirects	8,1	7,2	8,1	7,8	1,8	4,1	6,2	9,0	8,5	9,3	9,7
Biens et services	5,2	4,2	5,1	5,0	1,3	2,5	3,8	5,6	5,2	5,8	5,9
Commerce extérieur	3,0	3,0	3,0	2,7	0,5	1,5	2,4	3,4	3,3	3,6	3,8
Recettes non fiscales	1,2	1,1	0,8	0,7	0,1	0,5	0,8	1,0	1,2	1,1	1,1
Dons	0,7	1,5	2,3	0,8	0,1	0,8	1,4	1,9	1,9	41,2	1,6
Projets	0,3	0,9	1,7	0,3	0,1	0,6	1,0	1,5	1,4	1,4	1,4
Programmes	0,0	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Assistance multilatérale PPTE	0,4	0,6	0,4	0,3	0,0	0,2	0,3	0,2	0,3	0,0	0,0
Assistance PPTE/IADM au point d'achèvement <sup>3</sup>										39,6	
Total des dépenses et prêts nets	16,9	19,6	16,8	14,8	3,3	8,6	13,2	19,4	18,4	18,6	18,9
Dépenses courantes	12,2	14,9	12,3	11,3	2,3	5,9	9,2	13,1	12,9	12,5	12,4
Dépenses courantes primaires	9,1	11,3	9,9	8,9	2,0	4,8	7,5	10,5	10,4	10,6	10,6
Traitements et salaires	3,1	3,0	3,7	3,5	0,7	1,9	3,0	4,2	4,3	4,3	4,3
Biens et services	3,7	5,5	3,8	3,2	1,0	2,0	3,1	4,3	4,2	4,3	4,3
<i>dont</i> : dépenses électorales sur financement extérieur			0,3	...	...	...	...				
Transferts et subventions	2,3	2,7	2,4	2,2	0,3	0,9	1,4	2,1	1,9	2,0	2,1
Intérêts sur la dette	3,1	3,7	2,4	2,4	0,3	1,1	1,7	2,6	2,5	2,0	1,8
Dette intérieure	1,5	1,8	1,2	1,1	0,1	0,6	0,9	1,5	1,5	1,3	1,2
Dette extérieure	1,6	1,9	1,3	1,3	0,2	0,5	0,7	1,2	1,0	0,7	0,6
Dépenses d'investissement	4,7	4,6	4,4	3,5	1,0	2,7	4,0	6,3	5,5	6,0	6,4
Financées sur ressources intérieures	1,9	2,0	1,7	1,7	0,5	1,0	1,2	1,9	1,6	1,9	2,1
Financées sur ressources extérieures	2,8	2,6	2,7	1,8	0,5	1,7	2,8	4,3	3,9	4,1	4,4
Prêts nets	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde budgétaire primaire de base <sup>4</sup>	3,5	1,5	3,5	3,7	0,6	1,5	2,3	3,7	3,5	4,0	4,2
Solde global, base engagements											
Dons exclus	-2,3	-4,8	-2,0	-0,5	-0,2	-1,2	-2,1	-3,2	-2,9	-2,1	-2,0
Dons inclus	-1,6	-3,2	0,3	0,3	-0,1	-0,4	-0,8	-1,4	-1,0	39,1	-0,4
Financement	1,6	3,2	0,1	-0,2	0,2	-0,1	-0,2	-6,1	-1,2	-39,9	-0,1
Financement intérieur	1,3	4,0	0,6	-0,5	0,2	0,0	-0,3	-0,8	-1,1	-1,5	-2,0
Financement bancaire	1,3	4,2	0,2	-0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	-0,6	-0,5
Banque centrale	-0,2	6,2	-0,4	-1,1	0,2	0,0	-0,2	-0,5	-0,5	-0,4	-0,3
<i>dont</i> : compte PPTE	-0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Banques commerciales	1,5	-2,0	0,6	0,4	0,6	0,6	0,8	0,9	0,9	-0,2	-0,2
Financement non bancaire	0,0	-0,2	0,4	0,2	-0,5	-0,6	-0,9	-1,3	-1,6	-0,9	-1,5
Produits des privatisations	0,8	1,9	1,0	1,1	0,0	0,1	0,1	0,6	0,4	0,0	0,0
Amortissement de la dette intérieure	-0,8	-1,6	-1,4	-1,4	-0,3	-0,7	-1,1	-1,4	-1,5	-0,9	-1,5
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0	-0,1	-0,3	-0,5	-0,4	0,0	0,0
Variation des instances de paiement <sup>5</sup>	-0,3	-0,6	0,2	0,2	-0,3	0,0	0,3	0,0	-0,1	0,0	0,0
Autres	29	17	35	-14	0	0	0	0	0	0	0
Financement extérieur	0,4	-0,8	-0,5	0,3	0,0	-0,1	0,1	-5,4	-0,1	-38,4	1,9
Tirages	2,6	1,7	1,4	1,5	0,4	1,1	1,8	2,8	2,4	2,7	3,0
Amortissement échu <sup>3</sup>	-4,0	-5,7	-3,6	-3,7	-0,7	-1,1	-1,7	-3,0	-2,8	-41,5	-1,6
Rééchelonnement de la dette et assistance PPTE <sup>6</sup>	1,3	0,7	0,3	0,5	0,2	3,7	3,9	0,9	4,0	0,4	0,5
Variation des arriérés (= réduction)	0,5	2,5	1,5	1,9	0,0	-3,8	-3,8	-6,1	-3,8	0,0	0,0
Erreurs et omissions <sup>5</sup>	...	...	-0,4	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Besoin de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,9	7,5	2,2	0,8	0,6
Financement possible identifié								6,8	2,2		
Besoin de financement résiduel								0,7	0,0	0,8	0,6
<i>Pour mémoire :</i>											
Dépenses des secteurs prioritaires <sup>7</sup>	3,9	4,0	4,3	4,3	0,9	2,4	3,7	5,1	5,1	...	...
PIB nominal	10.704	14.666	17.354	17.354	20.722	20.722	20.722	20.722	20.722	23.907	26.920

Sources : autorités guinéennes et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Chiffres cumulés.<sup>2</sup> Rapport du FMI no. 08/33.<sup>3</sup> En partant de l'hypothèse que la Guinée atteint le point d'achèvement PPTE à fin décembre 2008 et que les opérations d'allègement sont comptabilisées au début 2009. L'allègement est inscrit en déduction du stock de la dette.<sup>4</sup> Recettes moins dépenses hors paiements d'intérêts et dépenses financées sur ressources extérieures.<sup>5</sup> Pour 2005–06, les erreurs et omissions sont incluses dans les variations des impayés.<sup>6</sup> Allègement de dette promis.<sup>7</sup> Voir définition dans le protocole d'accord technique (PAT).

Tableau 4. Guinée — Situation monétaire, 2006–08

	2005	2006	2007			2008						
			juin <sup>1</sup>	décembre <sup>2</sup>		mars		juin		sept.	déc.	
				Est.	Est.	Prog. <sup>3</sup>	Est.	Prog. <sup>3</sup>	Proj.	Prog. <sup>3</sup>	Proj.	Proj.
(Milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)												
<b>Banque centrale</b>												
Avoirs extérieurs nets <sup>4</sup>	-171	-177	-83	-116	-144	-75	-188	-62	-133	21	-55	20
(Millions de dollars EU)	-38	-31	-25	-34	-34	-22	-45	-18	-32	6	-13	5
<i>dont</i> : réserves internationales nettes <sup>5</sup>	-261	-639	-303	-331	-410	-233	-475	-213	-404	-123	-314	-227
(Millions de dollars EU)	-58	-113	-90	-98	-98	-69	-114	-63	-97	-37	-75	-54
Avoirs intérieurs nets	1.125	1.934	2.085	2.027	2.094	2.040	2.306	2.107	2.280	2.102	2.289	2.308
Crédit intérieur	813	1.764	1.915	1.803	1.822	1.893	1.983	1.942	1.951	1.880	1.995	2.068
État, net	685	1.854	1.920	1.832	1.832	1.935	1.877	1.917	1.852	1.850	1.785	1.738
<i>dont</i> : crédit au Trésor (PNT1)	...	2.050	1.948	1.885	1.885	1.982	1.918	1.954	1.885	1.877	1.838	1.791
Entreprises publiques	5	1	0	25	25	1	54	1	54	1	54	54
Secteur privé	131	168	94	103	122	106	123	101	128	96	131	122
Engagements envers les banques créatrices de monnaie (-)	-8	-259	-100	-157	-157	-149	-72	-78	-83	-68	26	154
<i>dont</i> : bons de stérilisation (-)	-23	-273	-103	-163	-163	-163	-73	-92	-83	-82	25	148
Autres postes, net (avoirs +)	313	170	170	225	272	147	323	165	329	222	294	241
<b>Base monétaire</b>	954	1.757	2.002	1.911	1.951	1.965	2.118	2.045	2.148	2.123	2.235	2.328
Circulation fiduciaire	786	1.307	1.541	1.418	1.418	1.636	1.515	1.706	1.648	1.773	1.739	1.861
Réserves des banques	160	444	455	484	523	326	589	337	494	347	490	462
Dépôts	131	405	377	382	421	282	489	292	438	302	427	393
Réserves obligatoires	40	94	163	187	187	198	223	206	211	214	214	215
Réserves excédentaires	91	311	214	195	234	84	266	86	227	88	214	178
<i>dont</i> : devises	90	296	130	164	204	84	233	86	233	88	233	233
Encaisses des banques créatrices de monnaie	29	39	78	102	102	44	100	45	56	45	62	69
Dépôts du secteur privé	8	7	6	9	9	3	14	3	6	2	6	6
<b>Banques créatrices de monnaie</b>												
Avoirs extérieurs nets	277	496	542	427	530	417	682	423	614	395	609	478
Réserves des banques	160	444	455	484	523	326	589	337	494	347	490	462
Dépôts à la banque centrale	131	405	377	382	421	282	489	292	438	302	427	393
Encaisses des banques créatrices de monnaie	29	39	78	102	102	44	100	45	56	45	62	69
Créances sur la banque centrale	8	259	87	157	157	149	72	78	83	68	-26	-154
<i>dont</i> : bons de stérilisation	23	273	103	163	163	163	73	92	83	82	-25	-148
Crédit intérieur	1.013	941	925	1.046	1.078	1.210	1.116	1.346	1.386	1.487	1.430	1.406
Crédit à l'État	444	145	122	254	254	245	368	343	374	441	419	449
Créances	533	325	220	368	368	352	485	453	497	554	546	580
Dépôts	88	181	98	114	114	108	118	110	123	113	127	131
Créances sur les entreprises publiques	0	3	1	0	0	2	3	2	1	2	1	2
Créances sur le secteur privé	568	793	803	792	824	963	745	1.001	1.011	1.044	1.010	956
Autres postes, net (avoirs +)	-216	-205	-292	-311	-317	-305	-198	-319	-397	-369	-305	2
Engagements envers le secteur privé (dépôts)	1.242	1.934	1.717	1.803	1.971	1.797	2.261	1.864	2.179	1.928	2.198	2.194

Tableau 4. Guinée — Situation monétaire, 2005–08 (fin)

	2005	2006	2007			2008						
			juin <sup>1</sup>	décembre		mars		juin		sept.	déc.	
				Est.	Est.	Prog.	Est.	Prog.	Proj.	Prog.	Proj.	Proj.
(Milliards de francs guinéens, sauf indication contraire)												
Situation monétaire												
Avoirs extérieurs nets	106	318	459	311	386	342	494	361	481	416	554	498
Avoirs intérieurs nets	1.930	2.929	2.805	2.919	3.012	3.094	3.296	3.211	3.352	3.287	3.388	3.563
Crédit intérieur	1.834	2.964	2.940	3.005	3.057	3.252	3.170	3.365	3.419	3.434	3.399	3.320
Crédit à l'État	1.129	1.999	2.042	2.086	2.086	2.180	2.245	2.260	2.226	2.291	2.204	2.187
Créances sur les entreprises publiques	5	4	1	25	25	3	57	3	55	3	55	56
Créances sur le secteur privé	700	961	897	894	946	1.069	868	1.102	1.139	1.140	1.141	1.078
Autres postes, net (avoirs +)	96	-35	-135	-86	-44	-158	125	-154	-67	-147	-11	243
Masse monétaire au sens large (M2)	2.037	3.247	3.264	3.230	3.398	3.436	3.789	3.572	3.833	3.703	3.943	4.061
Circulation fiduciaire	786	1.307	1.541	1.418	1.418	1.636	1.515	1.706	1.648	1.773	1.739	1.861
Dépôts	1.250	1.941	1.723	1.812	1.980	1.800	2.274	1.866	2.185	1.930	2.204	2.200
dont : dépôts en devises	557	1.045	738	700	868	585	1.080	594	1.048	601	1.040	837
<i>Pour mémoire :</i>												
(Variation sur 12 mois, en pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période, sauf indication contraire)												
Avoirs extérieurs nets	5,2	10,4	4,1	-0,2	2,1	0,7	4,4	0,4	0,7	-1,3	4,3	3,3
dont : banque centrale	-1,1	-0,3	0,5	1,9	1,0	3,2	-4,7	-0,9	-1,5	3,2	0,6	4,8
Avoirs intérieurs nets	32,0	49,0	4,6	-0,3	2,6	5,1	11,3	8,7	16,8	14,8	19,6	16,2
dont : banque centrale	13,9	39,7	44,6	2,9	4,9	3,3	9,0	2,9	6,0	0,5	10,2	6,3
Crédit intérieur	23,2	55,5	47,1	1,3	2,9	8,9	4,8	10,8	14,7	15,2	18,4	7,8
Créances nettes sur l'État	7,9	42,7	37,9	2,7	2,7	5,6	5,6	6,1	5,6	7,6	6,8	3,0
Crédit au secteur non gouvernemental	15,2	12,8	9,2	-1,4	0,2	3,3	-0,8	4,7	9,1	7,5	11,6	4,8
Masse monétaire au sens large	37,2	59,4	...	-0,5	4,7	5,8	15,7	9,1	17,4	13,5	24,0	19,5
Vitesse de circulation (PIB/moyenne de M2)	6,1	5,6	...	5,4	5,2	5,9	...	...	...	...	...	5,6
Crédit des banques commerciales au secteur privé (pourcentage de variation annuelle)	48,2	39,5	44,6	-0,1	3,9	21,5	-10,6	20,1	25,9	30,1	40,2	16,0
Base monétaire (pourcentage de variation annuelle)	25,0	84,1	...	8,8	16,6	11,9	7,1	3,4	7,3	6,0	18,3	19,4
Multiplicateur (M2/base monétaire)	2,1	1,8	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,7	1,8	1,7	1,8	1,7
Dollarisation des dépôts, pourcentage	44,5	53,8	42,8	38,6	43,8	32,5	47,5	31,8	48,0	31,1	47,2	38,1
Taux de change, francs guinéens pour 1 dollar EU <sup>6</sup>	4.500	5.650	3.360	3.360	4.167	3.360	4.167	3.360	...	...	...	...

Sources : BCRG; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> À partir de juin 2007, les données monétaires tiennent compte des révisions recommandées par l'audit externe

<sup>2</sup> Les colonnes d'estimations reposent sur le programme et les taux de change actuels.

<sup>3</sup> Rapport du FMI no. 08/33.

<sup>4</sup> Avoirs extérieurs bruts moins engagements extérieurs de la banque centrale.

<sup>5</sup> Avoirs de réserve de la banque centrale (c-à-d. avoirs extérieurs immédiatement disponibles et sous le contrôle de la BCRG) moins ses engagements extérieurs et intérieurs en devises (y compris les dépôts en devises des banques locales à la banque centrale).

<sup>6</sup> Taux de change du programme à partir de juin 2007.

Tableau 5. Guinée — Balance des paiements, 2005–13<sup>1</sup>

(Millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Est.	Est.	Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Balance du commerce de marchandises	147	170	173	121	107	177	226	256	260
Exportations, f.à.b., dont :	869	1.074	1.145	1.443	1.596	1.730	1.920	2.116	2.303
Produits miniers	782	963	1.067	1.358	1.496	1.615	1.807	1.987	2.166
Autres	87	111	78	85	99	115	113	129	136
Réexportations, f.à.b.	31	36	58	67	60	61	64	68	73
Importations, f.à.b.	-753	-940	-1.030	-1.389	-1.549	-1.614	-1.758	-1.928	-2.115
Produits alimentaires	-126	-137	-142	-194	-205	-216	-222	-230	-237
Autres produits de consommation	-103	-126	-126	-135	-143	-152	-169	-186	-201
Produits pétroliers	-156	-198	-258	-445	-500	-479	-507	-539	-578
Produits intermédiaires et biens d'équipement	-367	-479	-504	-614	-700	-767	-861	-974	-1.099
dont : Importations liées aux grands projets miniers		-61	-175	-247	-331	-393	-471	-561	-663
Balance du commerce des services	-188	-208	-239	-314	-342	-359	-388	-417	-435
Exportations de services	83	64	65	68	69	72	74	81	100
Importations de services	-271	-271	-304	-382	-412	-431	-463	-498	-535
dont : importations liées aux grands projets miniers		-10	-29	-41	-54	-65	-78	-92	-109
Balance des revenus	-279	-265	-320	-408	-447	-488	-554	-616	-678
dont : Intérêts au titre de la dette publique <sup>2</sup>	-47	-53	-53	-48	-32	-32	-36	-38	-40
Transferts, dont :	303	318	302	363	369	356	370	386	402
Transferts privés nets	290	299	280	343	363	350	363	378	392
Transferts officiels	1	2	8	5	6	7	7	9	10
Assistance PPTE (multilatérale)	12	17	14	15	0	0	0	0	0
Solde courant	-17	15	-84	-238	-314	-314	-346	-390	-451
Transferts officiels inclus	-17	15	-84	-238	-314	-314	-346	-390	-451
Hors importations liées aux grands projets miniers	-17	85	121	50	71	144	203	263	320
Transferts officiels exclus	-30	-4	-105	-258	-320	-320	-354	-399	-461
Compte de capital	8	25	12	64	1.932	71	77	84	92
Transferts publics (dons au titre de projets)	8	25	12	64	66	71	77	84	92
Allègement point d'achèvement PPTE et IADM <sup>3</sup>	0	0	0	0	1.866	0	0	0	0
Compte d'opérations financières	-94	-98	-25	99	-1.628	230	265	313	382
Secteur public (moyen et long terme)	-43	-111	-89	-24	-1.795	66	83	120	120
Prêts-projets	75	48	63	109	124	146	175	210	210
Financement du programme	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement exigible <sup>2</sup>	-118	-159	-152	-133	-1.919	-80	-92	-90	-90
Allègement point d'achèvement PPTE et IADM									
Secteur public (court terme)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement direct et autres investissements privés (net)	-81	26	29	94	128	122	135	143	209
dont : grands projets miniers	0	71	262	356	416	495	593	706	834
Privé (court terme)	31	-13	36	28	39	43	46	50	53
Erreurs et omissions	69	-31	13	0	0	0	0	0	0
Balance globale	-35	-89	-82	-76	-9	-13	-4	7	23
Financement	35	89	82	-72	-134	-108	-14	-9	-25
Variation des avoirs extérieurs nets, dont :	-23	-7	-7	-92	-153	-134	-31	-26	-41
Règlement d'obligations financières envers le FMI <sup>3</sup>	-26	-19	-21	-18	-34	0	0	0	0
Variation des réserves officielles brutes	5	3	6	-76	-119	-134	-31	-26	-37
Variations des arriérés	16	71	58	-168	0	0	0	0	0
Rééchelonnement de dette	37	22	29	29	19	26	17	17	16
Assistance intérimaire PPTE	5	4	2	159	0	0	0	0	0
Besoin de financement	0	0	0	148	144	120	17	2	2
Financement identifié, dont :				148					
Allègement supplémentaire de la dette BAD				8					
Accord Club de Paris				35					
Traitement comparable non membres Club de Paris				14					
Soutien sectoriel IDA				20					
Soutien Union européenne				18					
Nouveaux décaissements FRPC				53	21	21	0	0	0
Financements extérieurs non identifiés	0	0	0	0	123	100	17	2	2
Pour mémoire :									
Ratio solde courant/PIB (pourcentage)									
Transferts officiels inclus	-0,6	0,5	-2,0	-5,4	-6,8	-6,3	-6,4	-6,6	-7,0
Hors importations liées aux grands projets miniers	-0,6	3,0	2,9	1,1	1,5	2,9	3,8	4,5	5,0
Transferts officiels exclus	-1,0	-0,1	-2,5	-5,8	-6,9	-6,5	-6,6	-6,8	-7,2
Balance globale (pourcentage du PIB)	-1,2	-3,2	-2,0	-1,7	-0,2	-0,3	-0,1	0,1	0,4
Ratio exportations/PIB (pourcentage)	32,4	40,3	29,1	33,9	36,0	36,4	37,0	37,4	37,4
Ratio importations/PIB (pourcentage)	-34,9	-42,9	-32,1	-39,8	-42,4	-41,3	-41,2	-41,2	-41,3
Dette publique extérieure à moyen et long terme	3.199	3.188	3.242	3.072	1.420	1.389	1.330	1.277	1.184
Pourcentage du PIB	108,9	113,0	78,0	69,0	30,7	28,1	24,6	21,7	18,5
Ratio du service de la dette, avant allègement intérimaire <sup>4</sup>	20,2	20,4	18,8	13,2	117,2	6,3	6,5	5,9	5,5
Réserves brutes	53,7	51,0	45,2	137,5	240,2	374,2	405,1	431,1	467,7
Mois d'importations de l'année suivante <sup>5</sup>	0,5	0,8	0,4	1,0	2,0	3,0	3,1	3,1	3,1
PIB nominal (millions de dollars EU)	2.937	2.820	4.157	4.454	4.624	4.945	5.395	5.882	6.416

Sources : autorités guinéennes; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Chiffres corrigés du rapatriement des bénéfices des sociétés minières, des réexportations et des envois de fonds des travailleurs.<sup>2</sup> Paiements au titre du service de la dette contractée ou garantie par l'État.<sup>3</sup> En partant de l'hypothèse que la Guinée atteint le point d'achèvement PPTE à fin décembre 2008 et que les opérations d'allègement sont comptabilisées au début 2009. L'allègement est inscrit en déduction du stock de la dette.<sup>4</sup> Pour 2009, comprend l'allègement au titre du point d'achèvement PPTE et de l'IADM.<sup>5</sup> En pourcentage des exportations de biens et de services hors revenus des facteurs, non compris les importations liées aux grands projets miniers, et celles concernant les projets financés sur prêts des donateurs.

**Tableau 6. Guinée — Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2005–16<sup>1</sup>**

(Millions de DTS, sauf indication contraire)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Projections											
<b>Obligations liées à l'encours des tirages<sup>2</sup></b>												
Encours des crédits	61,1	47,9	40,9	29,1	20,8	13,3	9,5	6,9	5,5	4,1	2,8	1,4
Pourcentage de la quote-part	57,1	44,7	38,2	27,2	19,4	12,4	8,8	6,4	5,1	3,9	2,6	1,3
Reboursement du principal	17,4	13,2	13,9	11,8	8,3	7,5	3,9	2,6	1,4	1,4	1,4	1,4
Commissions et intérêts	0,6	0,3	0,4	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
<b>Obligations liées aux tirages projetés dans le cadre du nouvel accord FRPC</b>												
Encours des crédits	...	...	...	35,2	49,0	62,7	62,7	62,7	61,0	53,2	42,8	30,2
Pourcentage de la quote-part	...	...	...	32,9	45,7	58,6	58,6	58,6	56,9	49,7	39,9	28,2
Reboursement du principal	...	...	...	...	...	...	...	...	1,8	7,7	10,5	12,5
Commissions et intérêts	...	...	...	...	...	...	...	...	0,3	0,3	0,3	0,2
<b>Obligations cumulées (actuelles et prévues)</b>												
Encours des crédits	61,1	47,9	40,9	64,3	69,8	76,0	72,2	69,6	66,5	57,4	45,5	31,6
Pourcentage de la quote-part	57,1	44,7	38,2	60,0	65,1	71,0	67,4	65,0	62,1	53,6	42,5	29,5
Pourcentage de la dette publique extérieure	2,7	2,3	2,0	3,2	7,4	8,3	8,3	8,4	8,7	8,2	7,3	5,8
Pourcentage des réserves de change brutes	162,6	141,3	143,1	80,1	43,9	30,9	27,2	24,8	22,0	17,5	12,9	8,3
Reboursement du principal	17,4	13,2	13,1	7,0	4,5	7,5	3,9	2,6	3,1	9,1	11,9	13,9
Allègement intérimaire PPTE	...	...	0,7	4,9	1,6	...	...	...	...	...	...	...
Commissions et intérêts	0,6	0,3	0,4	0,6	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7
Total des remboursements au FMI	18,0	13,5	13,5	7,6	5,3	8,3	4,7	3,4	4,0	9,9	12,6	14,6
Pourcentage des exportations de biens et de services	2,7	1,8	1,8	0,8	0,5	0,7	0,4	0,2	0,3	0,6	0,7	0,8
Pourcentage du service de la dette extérieure publique <sup>3</sup>	13,4	9,9	11,1	6,4	4,3	6,9	3,4	2,5	2,9	7,2	8,9	10,2
<i>Pour mémoire :</i>												
Achats prévus	...	...	0,0	35,2	13,8	13,8	...	...	...	...	...	...
Exportations de biens et de services (millions de dollars EU)	952	1.137	1.210	1.510	1.665	1.802	1.994	2.197	2.403	2.577	2.777	2.941
Réserves officielles brutes, mois d'importations de biens et de servic	0,5	0,8	0,4	1,0	2,0	3,0	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1

Sources : autorités guinéennes; estimations et projections établies par les services du FMI.

<sup>1</sup> À l'inverse d'autres tableaux de ce rapport, ces projections ne tablent pas sur le passage du point d'achèvement par la Guinée à fin décembre 2008.

<sup>2</sup> Ces obligations sont liées aux décaissements effectués avant 2005 et peuvent donc ne pas être admises à l'allègement de dette, lorsque la Guinée atteindra le point d'achèvement PPTE et bénéficiera de l'IADM.

<sup>3</sup> Service de la dette exigible après l'allègement et le rééchelonnement déjà approuvés.

Tableau 7. Guinée — Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2015<sup>1</sup>

	1990	1995	2000	2005	2005	2010	2015
					Afrique subsaharienne	DSRP	Cibles OMD
Objectif 1 : Éradiquer la pauvreté extrême et la faim							
Part des revenus des 20 % les plus pauvres (%)	..	..	..	7,0	..	...	Réduire de moitié
Prévalence de la malnutrition infantile, poids/âge (% des moins de 5 ans)	26,8	..	32,7	..	29,6	...	13,4
Indice d'écart de la pauvreté à 1 dollar EU/jour (PPA) (%)	..	..	..	..	..	...	...
Nombre de personnes vivant avec 1 dollar EU par jour (PPA) (%)	..	..	..	..	41,1	...	...
Nombre de personnes vivant au seuil national de pauvreté (%)	..	40,0	..	..	..	...	...
Prévalence de la sous-alimentation (%)	39	31	..	24	30	...	19,5
<i>Incidence de la pauvreté</i>	..	..	49,2	53,6	..	49,7	...
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous							
Taux d'alphabétisation des jeunes, total (% des 15 – 24 ans)	44	..	..	47	73	..	100
Pourcentage de la cohorte qui atteint la fin du primaire	59	..	..	76	..	..	100
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	19	20	33	55	58	79	100
Taux de scolarisation primaire (% net)	27	..	47	67	66	90	100
<i>Part des dépenses courantes d'éducation dans les ressources publiques allouées</i>	...	...	...	14,2	...	18,9	...
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes							
Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national (%)	..	7	19/114	22/114	16	50/114	100
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire (%)	45	..	63	74	86	92	100
Ratio d'alphabétisation jeunes femmes/hommes (% 15 – 24 ans)	43	..	..	57	88	..	...
Proportions de femmes employées dans les secteurs non agricoles (% du total des emplois non agricoles)	30,3	..	..	..	..	..	...
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile							
Vaccination contre la rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	35	61	42	71	64	80	Réduction >75%
Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	139	124	110	91	96	70	...
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1.000)	234	209	183	163	163	130	78
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle							
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (% du total)	31	..	35	38	45	40	...
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100.000 naissances vivantes)	..	..	740	980	..	700	> Réduction de 75%
Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies							
Taux de prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	2	..	6	7	23	..	stopper/inverser
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	130	158	193	236	348	..	stopper/inverser
Prévalence du VIH chez les femmes (% des 15 – 24)	..	..	..	1,4	..	..	stopper/inverser
Prévalence du VIH chez les femmes enceintes, (% des 15 – 49 ans)	..	..	2,8	..	..	< 2,8%	stopper/inverser
Cas de tuberculose observés directement (%)	..	43	54	56	49	..	stopper/inverser
Objectif 7 : Assurer un environnement durable							
Émissions de CO <sub>2</sub> (tonnes métriques par habitant)	0,2	0,2	0,2	0,1	0,8	..	...
Zones forestières (% de la superficie totale des terres)	30	..	28	27	27	..	...
PIB par unité d'énergie utilisée (PPA en dollars EU constant de 2000 par kg d'équivalent pétrole)	..	..	..	..	2,8	..	...
Équipements d'assainissement améliorés (% de la population y ayant accès)	14	..	..	18	37	..	57
Sources d'eau améliorées (% de la population y ayant accès)	44	..	..	50	56	..	72
Zones protégées (% de la superficie totale des terres)	..	..	..	6,4	11,3	..	...
Proportion de la population ayant accès à un réseau d'assainissement amélioré (urbaine/rurale)	..	..	..	70,1	...	..	...
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement							
Aide par habitant (dollars EU courants)	47	55	18	19	44	..	À augmenter
Service de la dette (PPG et FMI uniquement, % des export. hors envois de fonds des expatriés)	19,6	24,3	14,2	11,3	7,4	10	...
Abonnés à une ligne de téléphone fixe et mobile (pour 1.000 personnes)	2	2	8	20	142	..	...
Utilisateurs du réseau Internet (pour 1.000 personnes)	0	0	1	5	29	..	...
Ordinateurs personnels (pour 1.000 personnes)	..	1	3	5	15	..	...
Total du service de la dette (% des exportations de biens et services, et des revenus)	20,0	25,0	20,4	19,9	8,8	..	...
Chômage des jeunes femmes (% de la pop. active féminine de 15 – 24 ans)	..	..	..	..	..	..	...
Chômage des jeunes hommes (% de la pop. active masculine de 15 – 24)	..	..	..	..	..	..	...
Chômage total des jeunes (% de la pop. active de 15 – 24 ans)	..	..	..	..	..	..	...
Autres objectifs et indicateurs							
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	6,5	6,3	5,6	5,6	5,3	..	...
PIB par habitant, méthode Atlas (dollars EU courants)	430	490	400	420	746	..	...
PIB, méthode Atlas (dollars EU courants)	2,6	3,7	3,4	3,9	554,4	..	...
Formation brute de capital (% du PIB)	17,5	16,6	22,0	12,0	19,4	..	...
Espérance de vie à la naissance, total (en années)	47	51	53	54	47	..	...
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 ans et plus)	27	..	..	29	61	50	...
Population, total (en millions)	6,2	7,5	8,4	9,4	743,1	..	...
Échanges commerciaux (% du PIB)	61,5	45,3	52,3	55,7	67,3	..	...

Source : base de données des Indicateurs du développement dans le monde, avril 2007 ; autorités guinéennes, SRP-II, août 2007.

<sup>1</sup> Les chiffres en italiques renvoient à des périodes autres que celles indiquées.

Tableau 7. Guinée — Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2015<sup>1</sup>

	1990	1995	2000	2005	2005	2010	2015
					Afrique	DSRP	Cibles
					subaharienne		OMD
Objectif 1 : Éradiquer la pauvreté extrême et la faim							Réduire de moitié
Part des revenus des 20 % les plus pauvres (%)	..	..	..	7,0	..	...	
Prévalence de la malnutrition infantile, poids/âge (% des moins de 5 ans)	26,8	..	32,7	..	29,6	...	13,4
Indice d'écart de la pauvreté à 1 dollar EU/jour (PPA) (%)	..	..	..	..	..	...	...
Nombre de personnes vivant avec 1 dollar EU par jour (PPA) (%)	..	..	..	..	41,1	...	...
Nombre de personnes vivant au seuil national de pauvreté (%)	..	40,0	..	..	..	...	...
Prévalence de la sous-alimentation (%)	39	31	..	24	30	...	19,5
<i>Incidence de la pauvreté</i>			49,2	53,6		49,7	...
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous							100
Taux d'alphabétisation des jeunes, total (% des 15 – 24 ans)	44	..	..	47	73		100
Pourcentage de la cohorte qui atteint la fin du primaire	59	..	..	76	..		100
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	19	20	33	55	58	79	100
Taux de scolarisation primaire (% net)	27	..	47	67	66	90	100
<i>Part des dépenses courantes d'éducation dans les ressources publiques allouées</i>	...	...	...	14,2	...	18,9	...
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes							100
Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national (%)	..	7	19/114	22/114	16	50/114	100
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire (%)	45	..	63	74	86	92	100
Ratio d'alphabétisation jeunes femmes/hommes (% 15 – 24 ans)	43	..	..	57	88		...
Proportions de femmes employées dans les secteurs non agricoles (% du total des emplois non agricoles)	30,3	..	..	..	..		...
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile							Réduction >75%
Vaccination contre la rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	35	61	42	71	64	80	
Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	139	124	110	91	96	70	
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1.000)	234	209	183	163	163	130	78
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle							> Réduction de 75%
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié (% du total)	31	..	35	38	45	40	
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100.000 naissances vivantes)	..	..	740	980	..	700	
Objectif 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies							stopper/inverser
Taux de prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15 à 49 ans)	2	..	6	7	23		
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	130	158	193	236	348		stopper/inverser
Prévalence du VIH chez les femmes (% des 15 – 24)	..	..	..	1,4	..		stopper/inverser
Prévalence du VIH chez les femmes enceintes, (% des 15 – 49 ans)	..	..	2,8	..	..	< 2,8%	stopper/inverser
Cas de tuberculose observés directement (%)	..	43	54	56	49		stopper/inverser
Objectif 7 : Assurer un environnement durable							
Émissions de CO <sub>2</sub> (tonnes métriques par habitant)	0,2	0,2	0,2	0,1	0,8		
Zones forestières (% de la superficie totale des terres)	30	..	28	27	27		
PIB par unité d'énergie utilisée (PPA en dollars EU constant de 2000 par kg d'équivalent pétrole)	..	..	..	..	2,8		
Équipements d'assainissement améliorés (% de la population y ayant accès)	14	..	..	18	37		57
Sources d'eau améliorées (% de la population y ayant accès)	44	..	..	50	56		72
Zones protégées (% de la superficie totale des terres)	..	..	..	6,4	11,3		
Proportion de la population ayant accès à un réseau d'assainissement amélioré (urbaine/rurale)	..	..	..	70,1	...		
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement							À augmenter
Aide par habitant (dollars EU courants)	47	55	18	19	44		
Service de la dette (PPG et FMI uniquement, % des export. hors envois de fonds des expatriés)	19,6	24,3	14,2	11,3	7,4	10	
Abonnés à une ligne de téléphone fixe et mobile (pour 1.000 personnes)	2	2	8	20	142		
Utilisateurs du réseau Internet (pour 1.000 personnes)	0	0	1	5	29		
Ordinateurs personnels (pour 1.000 personnes)	..	1	3	5	15		
Total du service de la dette (% des exportations de biens et services, et des revenus)	20,0	25,0	20,4	19,9	8,8		
Chômage des jeunes femmes (% de la pop. active féminine de 15 – 24 ans)	..	..	..	..	..		
Chômage des jeunes hommes (% de la pop. active masculine de 15 – 24)	..	..	..	..	..		
Chômage total des jeunes (% de la pop. active de 15 – 24 ans)	..	..	..	..	..		
Autres objectifs et indicateurs							
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	6,5	6,3	5,6	5,6	5,3		
PIB par habitant, méthode Atlas (dollars EU courants)	430	490	400	420	746		
PIB, méthode Atlas (dollars EU courants)	2,6	3,7	3,4	3,9	554,4		
Formation brute de capital (% du PIB)	17,5	16,6	22,0	12,0	19,4		
Espérance de vie à la naissance, total (en années)	47	51	53	54	47		
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 ans et plus)	27	..	..	29	61	50	
Population, total (en millions)	6,2	7,5	8,4	9,4	743,1		
Échanges commerciaux (% du PIB)	61,5	45,3	52,3	55,7	67,3		

Source : base de données des Indicateurs du développement dans le monde, avril 2007; autorités guinéennes, SRP-II, août 2007.

<sup>1</sup> Les chiffres en italiques renvoient à des périodes autres que celles indiquées.

**Tableau 8. Guinée : Calendrier prévisionnel des décaissements au titre de l'accord FRPC, 2007–10**  
(Millions de DTS)

Date	Montant	Condition de décaissement
21 décembre 2007	6,885	Approbation de l'accord
28 juillet 2008	17,595	Première revue et critères de réalisation à fin décembre 2007
décembre 2008	17,595	Deuxième revue et critères de réalisation à fin juin 2008
mai 2009	6,885	Troisième revue et critères de réalisation à fin décembre 2008
novembre 2009	6,885	Quatrième revue et critères de réalisation à fin juin 2009
mai 2010	6,885	Cinquième revue et critères de réalisation à fin décembre 2009
novembre 2010	6,885	Sixième revue et critères de réalisation à fin juin 2010
Total des décaissements <sup>1</sup>	69,615	

Source : FMI.

<sup>1</sup> Le total des décaissements équivaut à 65 % de la quote-part de la Guinée.

## APPENDICE — LETTRE D'INTENTION

Conakry, le 27 juin 2008.

Monsieur Dominique Strauss-Kahn  
Directeur général  
Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431, U.S.A.

Monsieur le Directeur Général,

1. En complément à notre lettre du 4 décembre 2007 et au mémorandum des politiques économique et financière (MPEF) qui l'accompagne, nous vous informons des progrès dans la mise en œuvre du programme triennal supporté par le Fonds monétaire international au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). La mise en œuvre de notre nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté sur laquelle se fonde ce programme, et l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE sont des priorités majeures de notre gouvernement. Le Premier Ministre nommé le 20 mai a affirmé la détermination du gouvernement de consensus nouvellement formé à mettre en œuvre ce programme, à garder le cap des bonnes performances réalisées et à poursuivre les réformes engagées avec l'appui de nos partenaires extérieurs.
2. Les performances macroéconomiques réalisées au quatrième trimestre 2007 ont été globalement conformes aux objectifs du programme. L'activité du secteur minier s'est renforcée, ce qui a permis de dépasser légèrement les 1,5 % de croissance du PIB attendue pour l'année 2007. La baisse de l'inflation a dépassé notre objectif (en glissement annuel la hausse des prix est revenue à moins de 13 % en décembre contre 15 % prévu), grâce à la mise en œuvre de politiques de stabilisation économique et une bonne tenue de la monnaie nationale. Le déficit budgétaire et l'expansion de la masse monétaire ont été maintenus dans les limites prévues par le programme. En revanche, la position extérieure est restée très fragile.
3. La plupart des critères de réalisation quantitatifs établis pour fin décembre 2007 ont été réalisés (Tableau 1). Ainsi, malgré des recettes minières de l'État plus faibles que prévues, nous avons maintenu le solde primaire de base des finances publiques au-dessus du plancher programmé grâce à une bonne maîtrise de nos dépenses en fin d'année. De même, les instances de paiements du Trésor public sont restées largement en deçà du plafond que nous nous étions fixés. Malheureusement, deux critères n'ont pas été respectés. L'objectif d'accumulation de réserves internationales nettes (RIN) n'a pas été atteint du fait d'un niveau en devises des dépenses publiques plus élevé que prévu en fin d'année. De plus, le suivi de cet objectif a été rendu difficile du fait d'un malentendu sur la définition de ce critère dans le programme. L'insuffisance des réserves de change a par ailleurs contribué à l'accumulation

d'arriérés de paiement extérieurs, notamment vis-à-vis de certains créanciers multilatéraux dès le 31 décembre 2007. Cependant, les arriérés ont été entièrement apurés à la date du 31 mars 2008.

4. Le programme de réformes structurelles progresse et les critères de réalisation structurels ont été respectés (Tableau 2). L'interdiction des exportations de produits agricoles, forestiers et halieutiques a été levée au 31 décembre 2007. Par ailleurs, le cabinet d'audit a confirmé la conformité des données qui servent au calcul des critères de réalisation quantitatifs à fin 2007 avec le bilan de la banque centrale. Le rapport provisoire d'audit sur les états financiers de la banque centrale au 31 décembre 2007 sera transmis aux services d'ici à fin juin 2008. Les deux repères structurels établis pour le premier trimestre 2008 ont été également réalisés avec un léger retard. La mise aux normes internationales de la surveillance, de la gestion, et du suivi comptable des réserves de change a été achevée avec la création du comité d'investissement le 12 mai 2008. Par ailleurs, dans le but de restaurer l'unité de trésorerie de l'État, la BCRG a instruit le 13 mars 2008 les banques commerciales de fermer tous les comptes des entités publiques non autonomes à l'exclusion des comptes de projet et de transférer les soldes dans le compte du Trésor.

5. Le gouvernement a mis à jour le cadre macroéconomique prenant notamment en compte l'impact du renchérissement inattendu des prix mondiaux des produits pétroliers et alimentaires sur notre économie déjà fragile. En 2008 la révision à la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires aura une forte incidence négative sur la balance des paiements et réduira notre croissance d'un demi-point de PIB à 4 1/2 %. En raison principalement de l'inflation importée, le glissement annuel des prix devrait atteindre 15 % en fin d'année au lieu des 10 % envisagés initialement.

6. Malgré ce choc exogène, nous entendons limiter les révisions de nos principaux objectifs de politique économique pour 2008 afin de rétablir la stabilité macroéconomique et de renforcer notre position extérieure. Le solde primaire de base du gouvernement sera maintenu à son niveau de 2007 (une réduction de 0,2 points de PIB par rapport à l'objectif initial du programme) afin de créer l'espace fiscal nécessaire pour des mesures d'accompagnement. La progression de la base monétaire continuera à être limitée par celle du PIB nominal et l'objectif d'accumulation des réserves de change sera maintenu à un mois d'importation.

7. Sur le plan budgétaire, les projections de recettes ont été revues à la baisse pour tenir compte de l'effet sur notre base fiscale de la meilleure tenue du franc guinéen en 2007, et des réalisations du premier trimestre 2008. Les efforts accrus de recouvrement des recettes minières (notamment par la réalisation d'audits fiscaux) et les effets attendus de la mise en place par la compagnie internationale VERITAS d'un programme de vérification des importations en mai compenseront partiellement ces pertes. Le programme de renforcement des administrations fiscales et douanières sera poursuivi, les contrôles sur les exonérations seront renforcés et les recommandations des missions d'assistance technique du Fonds seront mises en œuvre comme prévu. Nous allons organiser un suivi trimestriel de l'exécution des contrats de performance adoptés par les deux régies financières en début d'année.

8. Nous avons mis en place un ensemble de mesures pour faire face à la flambée des prix internationaux des produits pétroliers et alimentaires. Le gel des prix à la pompe des produits pétroliers faisait courir au budget un grave risque. Le 1er avril 2008, la taxation normale des produits pétroliers a été rétablie, entraînant une hausse importante des prix à la pompe. En revanche, dans le contexte social actuel, il nous paraît indispensable de repousser à fin novembre l'application du mécanisme de fixation mensuelle de ces prix en fonction des cours mondiaux (un critère de réalisation structurel à fin juin). La perte de revenus due à ce retard pourrait s'élever à 0,3 points de PIB si les cours des produits pétroliers se maintiennent au niveau actuel.

9. Nous allons également mettre en place avec l'assistance de nos partenaires au développement un plan d'action pour améliorer le ciblage des mesures d'accompagnement au bénéfice des pauvres. Dans le même temps, pour atténuer les effets de la hausse des prix à la pompe sur les usagers des transports, nous avons relevé les primes de transports des employés de l'État et les bourses d'étudiants et accordé des subventions pour le transport scolaire. Pour atténuer la forte hausse des prix des produits de première nécessité comme le riz, nous avons décidé de suspendre pendant quatre mois (jusqu'à la prochaine récolte de riz en octobre) les taxes à l'importation sur ce produit. Nous avons également lancé, avec l'appui de la Banque mondiale, des programmes ciblés d'aide aux cantines scolaires en milieu urbain et aux centres de santé prénatals, et des programmes « travail contre nourriture ». Au total, le coût de ces mesures d'accompagnement se situera aux alentours de 0,4 points de PIB<sup>10</sup>, dont un peu moins de la moitié environ sera financée par un appui budgétaire de la Banque mondiale. De plus, nous espérons mobiliser une assistance alimentaire d'urgence et des aides pour financer des projets afin d'augmenter la production agricole en améliorant la disponibilité des semences, des pesticides et de l'engrais.

10. Pour financer le reste du coût des mesures d'accompagnement et tenir compte de la révision à la baisse des recettes en 2008, nous avons décidé de réduire les dépenses d'un montant équivalent à 0,5 points de PIB. Environ le quart de ces réductions résultera du gel d'une portion des provisions budgétaires affectées au recrutement de nouveaux fonctionnaires, et à la création de primes de rendement dans la fonction publique. Le gouvernement continuera à exécuter le budget sans financement monétaire net de la banque centrale. Suite aux tensions récentes parmi les forces armées au sujet d'arriérés de salaires datant de 1996 et dans un souci de rétablir la paix sociale, nous avons reconnu ces arriérés (environ 0,4 % du PIB) et accepté leur remboursement en plusieurs étapes en 2008, en utilisant les ressources additionnelles dégagées par la mise à jour des projections d'allègements de la dette extérieure.

11. La BCRG poursuivra une politique monétaire prudente, cohérente avec l'objectif de réduction de l'inflation structurelle. Elle utilisera tous les instruments disponibles pour maintenir la masse monétaire dans les limites du programme initial pour 2008, grâce à une

---

<sup>10</sup> Nous mobilisons aussi une aide alimentaire d'urgence en nature en direction des plus démunis auprès du PAM et des autres agences des Nations unies.

gestion active de la liquidité bancaire, y compris, si besoin est, en rendant plus attractive la détention par les banques de titres de régulation monétaire. Les politiques monétaires et de change seront étroitement coordonnées et continueront à être basées sur le respect des mécanismes de marché.

12. Les politiques macroéconomiques seront exécutées au cours du premier semestre de 2008 conformément aux critères de performance et repères quantitatifs pour fin juin tels que définis dans le Tableau 1 joint. Ces critères ont été révisés pour tenir compte des ajustements dans nos politiques détaillés ci-dessus. De plus, le retard pris en fin d'année 2007, l'ampleur du choc exogène sur les prix internationaux des carburants et de la nourriture, et les délais dans la mobilisation de l'aide internationale pour faire face à cette situation nous ont conduit à réduire l'objectif d'accumulation des RIN pour juin 2008. Néanmoins, nous avons élaboré un plan mensuel de rattrapage pour l'année 2008 qui nous a permis de recommencer à accumuler des RIN à partir d'avril 2008. Entre fin décembre 2007 et fin mai 2008, nous avons accumulé 24 millions de dollars.

13. L'amélioration de la gestion des finances publiques demeure une priorité de l'action gouvernementale. Le plan pluriannuel que nous avons préparé avec l'assistance de nos principaux partenaires au développement sera adopté par le conseil des ministres d'ici la fin juin 2008 (voir Tableau 3 sur les actions préalables à la première revue). Son exécution et la mise en œuvre des recommandations de l'assistance technique du Fonds feront l'objet d'un suivi rapproché.

14. La situation financière d'Électricité de Guinée (EDG) s'est dégradée en 2007. Les travaux de réhabilitation des infrastructures existantes ont permis la remise au réseau de quelques unités de production thermiques et hydrauliques. Ce qui a entraîné une augmentation de la production d'électricité de l'ordre de 21%. Bien que les recettes totales aient augmenté de 26% en 2007 et malgré la réduction des pertes techniques, les progrès accomplis n'ont pas suffi pour améliorer la situation financière de EDG eu égard au niveau actuel des tarifs et à la forte augmentation du prix à l'importation des produits pétroliers et le renchérissement des prix des pièces de rechange. En conséquence, l'augmentation de la production et la hausse du prix du fuel ont gonflé le déficit d'exploitation (de l'ordre de 0,15 % du PIB en 2007) et creusé le découvert d'EDG à la BCRG. La poursuite de la hausse des prix du fuel et la pratique de la facturation au forfait de consommation pour 80 % des abonnés de la clientèle privée (représentant 30% du chiffre d'affaires) risquent d'aggraver la situation en 2008. Des mesures de court terme sont nécessaires pour stopper cette hémorragie financière qui risque de compromettre les progrès réalisés ainsi que nos équilibres budgétaires et extérieurs. Ainsi, l'encours global de la dette des entreprises publiques (essentiellement EDG) auprès de la banque centrale a été gelé à son niveau de fin avril (nouveau repère quantitatif). De plus, le Conseil des Ministres va approuver un plan d'urgence avant fin juin 2008 (action préalable) qui inclut des mesures pour (i) réduire de façon significative le taux des pertes techniques ; (ii) améliorer les taux de facturation et de recouvrement, y compris en installant des compteurs ; (iii) lutter contre la fraude ; et (iv) augmenter les tarifs. Pour améliorer le suivi de la situation financière, un rapport de gestion sera transmis au gouvernement tous les trimestres dans un délai d'un mois à partir de

la fin du trimestre à compter de juillet 2008 selon un format qui sera mis au point avec l'assistance de la Banque mondiale.

15. La poursuite des actions de l'État en matière de bonne gestion et de transparence dans les industries extractives est essentielle pour le développement de nos ressources et une amélioration du climat des affaires. A la fin juillet, le conseil des ministres adoptera un contrat minier standard basé sur les meilleurs pratiques internationales qui va servir de base aux renégociations en cours des conventions minières existantes et la négociation des nouveaux contrats. Pour compléter cette approche, les projets de codes miniers et pétroliers seront finalisés d'ici la fin de l'année avec l'assistance technique de la Banque mondiale et du FMI. Par ailleurs, l'amélioration de la transparence des revenus que l'État tire des activités minières s'est poursuivie avec la publication du rapport d'audit pour l'année 2005 sur le site internet officiel de l'ITIE. Les résultats de l'audit à fin 2006 seront finalisés et feront l'objet d'un rapport qui sera publié d'ici fin novembre 2008.

16. Les autres actions du programme pour l'amélioration de la gouvernance et de la transparence se poursuivent. L'audit des structures de l'État décidé par le gouvernement est terminé à l'exception du ministère des travaux publics, de l'urbanisme, et de l'habitat. Les irrégularités mises à jour par ces audits font l'objet d'actions en recouvrement. Le gouvernement entend mettre en œuvre au plus vite les recommandations que l'inspection générale d'État finalisera d'ici août 2008 sur la suite à donner à ces audit ministériels, notamment en matière de sanction administrative, de recouvrement des détournements de biens publics, et d'élimination des emplois fictifs. Les actions que nous comptons réaliser dans ce domaine devraient rapporter à l'État au moins 10 milliards de franc guinéens en 2008.

17. L'amélioration de la gestion et de la gouvernance de la banque centrale se déroule également en large conformité avec les recommandations de l'audit externe de la BCRG et de la mission du FMI sur l'évaluation des sauvegardes. Les services de la BCRG ont élaboré un projet de loi portant statut de la banque centrale, qui garantit l'indépendance de la banque et assure la transparence de ses opérations. Après sa discussion avec les partenaires sociaux, ce projet sera adopté en conseil des ministres et soumis à l'Assemblée Nationale avant la fin du mois de novembre 2008 (un critère de performance structurel à fin juin 2008). Ce décalage de trois mois par rapport au critère de performance structurel fixé dans le programme original permettra de bénéficier d'une assistance technique du FMI.

18. Nous poursuivons nos efforts visant à consolider la viabilité de la dette extérieure. Nous continuerons en particulier à nous abstenir de contracter ou renouveler tout prêt extérieur non concessionnel à l'État ou à la banque centrale ou garanti par eux. Nous avons engagé des discussions bilatérales avec nos créanciers membres du Club de Paris pour finaliser l'accord de principe de janvier 2008 et avons demandé aux créanciers bilatéraux qui ne font pas partie du Club de Paris d'octroyer à la Guinée une restructuration de la dette selon des termes comparables afin d'atteindre une solution équitable pour la dette en instance. Nous avons obtenu de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) une assistance intérimaire supplémentaire au titre de l'initiative PPTE et allons continuer à

solliciter de la part de nos autres créanciers multilatéraux un traitement de notre dette en ligne avec l'initiative PPTE. Le bouclage financier du programme en 2008 sera financé par des appuis budgétaires de nos principaux partenaires extérieurs, en particulier de la Banque mondiale, de l'Union européenne et de la France.

19. L'amélioration de la couverture et de la qualité des données statistiques est cruciale pour le suivi du programme et notre effort se poursuit comme prévu. Nous venons d'introduire une révision majeure des comptes nationaux, basés sur le SCN 1993. Suite aux recommandations d'une mission récente du FMI sur les statistiques de balance des paiements, nous allons développer un plan d'amélioration et lancer les enquêtes nécessaires (notamment auprès des entreprises réalisant des investissements directs en Guinée) afin de corriger les principales déficiences actuelles et produire une balance de paiements trimestrielle de qualité minimum dans un délai de trois mois à compter de fin septembre 2008. Nous allons immédiatement commencer à collecter l'information nécessaire pour documenter les indicateurs de suivi du DSRP et préparer le rapport sur l'exécution de la première année.

20. Afin de renforcer le suivi et la coordination du programme au plus haut niveau, le comité qui avait été créé pour le suivi du programme nous fera un rapport par quinzaine sur l'état d'exécution du programme, y compris sur le paiement des obligations de la dette extérieure (afin d'éviter la réapparition d'arriérés). Une réunion mensuelle du comité sera également organisé en notre présence et celle du représentant du FMI à Conakry afin d'examiner la documentation préparée par nos services dans le cadre des obligations prévues dans le protocole d'accord technique. Nous joignons en annexe les paragraphes du protocole d'accord technique qui ont fait l'objet d'une révision, notamment afin de préciser le fonctionnement des ajusteurs et renforcer nos engagements en matière de communication des données du programme.

21. Au vu de l'exécution globalement satisfaisante de notre programme, et des actions correctrices que nous avons prises pour remédier aux problèmes et retards dans la réalisation de deux critères de réalisation quantitatifs, nous sollicitons les dérogations nécessaires pour la conclusion de la première revue. En réponse au choc extérieur récent et pour couvrir l'écart de financement résiduel, nous sollicitons une augmentation exceptionnelle de l'accès aux ressources FRPC de 20 % de notre quote-part, équivalente à 21,42 millions de DTS, sous la forme d'une augmentation de 10,71 millions de DTS pour les deux décaissements prévus en 2008. Les deuxième et troisième revues de l'accord FRPC seront effectuées au plus tard à fin décembre 2008 et fin juin 2009, respectivement.

/s/  
Daouda Bangoura  
Gouverneur de la BCRG

/s/  
Ousmane Doré  
Ministre de l'économie, des finances et du plan

Pièce jointe : Modifications du protocole d'accord technique

**Tableau 1. Guinée: Critères de réalisation quantitatifs et repères indicatifs pour 2007–08 du programme soutenu par la FRPC<sup>1</sup>**

(Variation cumulée à compter de fin juin 2007 pour les objectifs de 2007, et à compter de fin-décembre 2007 pour les objectifs de 2008, sauf indications contraires)  
(En milliards de francs guinéens, sauf indications contraires)

	2007						2008					
	fin-juin <sup>2</sup>	fin-sept.	fin-déc. <sup>3</sup>			fin-déc.	fin-mars		fin-juin <sup>3</sup>		fin-sept.	fin-déc. <sup>3</sup>
	Réal.	Réal.	Prog.	Prog. Ajusté	Réal.	Stock	Prog.	Réal.	Prog.	Proj. Rév.	Proj.	Proj.
<b>Objectifs quantitatifs</b>												
Solde fiscal primaire de base (plancher)	421,0	104,9	173,7	173,7	217,1	...	147,0	132,6	345,0	310,0	485,0	732,0
Avoirs intérieurs nets de la Banque centrale (plafond) <sup>4, 5</sup>	2.085,2	-121,4	-45,2	-53,2	-58,0	2.094,5	67,0	211,6	61,9	185,8	194,9	213,8
Réserves internationales nettes de la BCRG (plancher) ; millions de dollars E.U. <sup>4, 5</sup>	-90,2	4,3	20,9	23,3	-8,1	-98,4	6,1	-15,7	32,8	1,3	23,0	43,9
Instances de paiement au trésor (plafond) <sup>6, 7</sup>	60,6	43,4	234,4	234,4	94,2	154,8	145,2	-13,9	145,2	145,2	145,2	145,2
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle à moyen ou long terme contractée ou garantie par l'Etat ou la Banque centrale (plafond), millions de dollars E.U.	n.a.	28,5	28,5	28,5	28,5	28,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Encours de la dette extérieure à court terme, due ou garantie par l'État ou la Banque centrale (plafond), en millions de dollars E.U.	0,0	25,0	15,0	15,0	15,0	15,0	-15,0	-15,0	-15,0	-15,0	-15,0	-15,0
Crédit de la Banque centrale aux entreprises publiques (plafond) <sup>6</sup>	...	...	...	...	...	6,2	...	47,8	...	47,8	47,8	47,8
Nouveaux arriérés de paiement extérieurs (plafond continu) ; millions de dollars E.U. <sup>8</sup>	77,8	89,1	0,0	0,0	4,9	4,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses dans les secteurs prioritaires (plancher) <sup>6, 9</sup>	257,8	255,0	482,1	482,1	486,4	...	240,0	190,9	493,3	493,3	763,0	1.057,1
Base monétaire (plafond) <sup>5, 6</sup>	2.002,3	-113,0	-37,1	-37,1	-91,0	1.950,8	80,1	167,2	157,3	196,8	284,0	377,7
<i>Pour mémoire:</i>												
Taux de change: francs guinéen pour un dollar E.U. (programme)	3.360,0					4.167,1						

Sources: Autorités guinéennes et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Pour les définitions et les facteurs d'ajustement, voir le protocole d'accord technique (PAT).

<sup>2</sup> Flux au cours des six premiers mois de 2007 pour les critères fiscaux et encours à fin-juin 2007 pour les données monétaires et pour la dette extérieure.

<sup>3</sup> Critère de réalisation, sauf indications contraires.

<sup>4</sup> Ajustés à la hausse ou à la baisse pour l'aide budgétaire extérieure, tel que spécifiés dans le PAT.

<sup>5</sup> Calculé en utilisant le taux de change du programme.

<sup>6</sup> Repère indicatif.

<sup>7</sup> Y compris instances de paiements, remboursements de crédits TVA dus, et arriérés sur dette intérieure reconnus par l'État.

<sup>8</sup> Encours de nouveaux arriérés de paiement. Le montant en décembre 2007 et celui en mars 2008 est l'encours aux crédettes multilatéraux.

<sup>9</sup> Y compris santé publique, éducation, urbanisme, environnement, énergie, et justice. Voir le PAT pour une définition détaillée.

**Tableau 2. Guinée: Conditionnalité Structurelle  
Décembre 2007—Décembre 2008**

Action	Critère de réalisation / Repère	Statut
<b>Conditionnalité continue</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Versement des décaissements de la FRPC dans un compte séparé à la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Les retraits de ce compte feront l'objet d'une autorisation expresse du Gouverneur ou du Vice-gouverneur de la Banque centrale.</li> <li>• Aucun paiement par la banque centrale au profit du gouvernement sans signature préalable du Ministre de l'économie, des finances, et du plan ou de son délégué officiel.</li> <li>• Les exonérations ad hoc fiscales et douanières sont proscrites.</li> <li>• Les dépenses extrabudgétaires sont proscrites.</li> <li>• La BCRG veillera au respect par les banques commerciales du coefficient de réserves obligatoires sur leur dépôts et du régime de sanctions prévu à cet effet.</li> </ul>	<p align="center">Critère de réalisation</p> <p align="center">Critère de réalisation</p> <p align="center">Critère de réalisation</p> <p align="center">Critère de réalisation</p> <p align="center">Repère</p>	<p align="center">Observé.</p> <p align="center">Observé.</p> <p align="center">Observé.</p> <p align="center">Observé.</p> <p align="center">Observé.</p>
<b>31 décembre 2007</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lever l'interdiction des exportations de produits agricoles, forestiers et halieutiques.</li> <li>• Fixer par arrêté ministériel les dépenses éligibles aux procédures simplifiées et sans ordonnancement préalable.</li> </ul>	<p align="center">Critère de réalisation</p> <p align="center">Repère</p>	<p align="center">Observé.</p> <p align="center">Observé.</p>
<b>31 janvier 2008</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre aux normes internationales la surveillance, la gestion et le suivi comptable des réserves de changes conformément aux recommandations du rapport sur les mesures de sauvegardes.</li> </ul>	<p align="center">Repère</p>	<p align="center">Observé avec délai. La dernière mesure (création d'un Comité d'investissement) a été réalisée le 12 mai 2008.</p>
<b>29 février 2008</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermer tous les comptes des entités publiques non-autonomes dans les banques commerciales, à l'exception de ceux explicitement requis par les bailleurs de fonds.</li> </ul>	<p align="center">Repère</p>	<p align="center">Observé avec délai. Une instruction à cet effet a été envoyée aux banques commerciales le 13 mars 2008.</p>
<b>31 mars 2008</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification indépendante par un auditeur externe des données du bilan de la banque centrale qui serviront à calculer les critères quantitatifs de performance (c'est-à-dire, les réserves internationales nettes et les avoirs intérieurs nets) à fin décembre 2007.</li> </ul>	<p align="center">Critère de réalisation</p>	<p align="center">Observé.</p>

Action	Critère de réalisation / Repère	Statut
<b>30 avril 2008</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter en conseil des ministres un modèle de contrat minier type fondé sur les meilleures pratiques internationales.</li> </ul>	Repère	Non observé. L'adoption est prévue avant le 31 juillet 2008.
<b>30 juin 2008</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déposer un projet de loi au Parlement portant modification des statuts de la banque centrale afin de renforcer son indépendance et de limiter le financement du budget de l'État par la banque centrale.</li> <li>• Remettre en application le mécanisme de fixation mensuelle des prix des produits pétroliers en fonction des prix internationaux.</li> <li>• Adopter une classification budgétaire basée sur le manuel de statistiques des finances publiques du FMI de 2001 (notamment les classifications économique et fonctionnelle), et définir les dépenses visant à réduire la pauvreté selon la classification fonctionnelle.</li> <li>• Finaliser et publier les résultats de l'audit des recettes et dépenses du secteur des mines en 2006 dans le contexte de l'initiative de transparence dans les industries extractives.</li> </ul>	<p>Critère de réalisation</p> <p>Critère de réalisation</p> <p>Repère</p> <p>Repère</p>	<p>Un projet de loi sera déposé au Parlement avant le 30 novembre 2008.</p> <p>La mise en application du mécanisme sera effective à fin novembre 2008.</p>
<b>31 août 2008</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publier sur le site Internet de la banque centrale ses états financiers pour les années 2006 et 2007 audités et accompagnés de l'opinion de l'auditeur externe.</li> </ul>	Repère	
<b>30 novembre 2008</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déposer un projet de loi au Parlement portant modification des statuts de la banque centrale afin de renforcer son indépendance et de limiter le financement du budget de l'État par la banque centrale.</li> <li>• Remettre en application le mécanisme de fixation mensuelle des prix des produits pétroliers en fonction des prix internationaux.</li> </ul>	<p>Critère de réalisation</p> <p>Critère de réalisation</p>	<p>Reprogrammé de fin juin à fin novembre</p> <p>Reprogrammé de fin juin à fin novembre</p>
<b>31 décembre 2008</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter une stratégie globale et une politique tarifaire pour le secteur de l'électricité.</li> </ul>	Repère	

**Tableau 3. Guinée: Statut des Actions Préalables pour la Première Revue du Programme**

Mesure	Statut
<ul style="list-style-type: none"><li>• Adopter en conseil des ministres un plan d'assainissement pour EDG prévoyant notamment une gestion des dépenses sur une base caisse, des augmentations de tarifs du kWh, et une répression accrue contre les fraudes.</li><li>• Adopter en Conseil des ministres le plan stratégique pluriannuel de gestion des finances publiques.</li></ul>	

**PIÈCE JOINTE****GUINÉE : MODIFICATIONS DU PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE**

Le 27 juin 2008

**I. INTRODUCTION**

1. Les paragraphes 5, 10, 15, et 16 et le Tableau 1 du protocole d'accord technique pour le programme soutenu par la FRPC annexé à notre lettre du 4 décembre 2007 et au Mémoire de Politiques Économiques et Financières (MPEF) sont modifiés respectivement par les paragraphes 2, 3, 4, 5, et 6 et le Tableau 1 comme suit :
2. Les **réserves internationales nettes** (RIN) de la BCRG sont, par définition, égales à la différence entre les avoirs de réserve de la BCRG (c'est-à-dire les avoirs extérieurs dont la BCRG a la disposition immédiate et le contrôle, conformément à la cinquième édition du *Manuel des statistiques de la balance des paiements* du FMI) et les engagements en devises de la BCRG envers les résidents et non-résidents (y compris les dépôts en devises des banques locales à la BCRG, et les engagements de la BCRG envers le FMI). Dans le contexte du programme, les avoirs de réserves en or de la BCRG seront évalués au cours du 29 juin 2007 (650,50 \$E.U. l'once) pour le deuxième semestre 2007 et au cours du 31 décembre 2007 (833,75 \$E.U. l'once) pour 2008. Aux dates d'évaluation, la contrevaletur en dollars E.U. des autres avoirs de réserve et des engagements en devises sera calculée aux taux de change du programme, à savoir : pour le deuxième semestre 2007, aux cours de change du 29 juin 2007 entre le dollar E.U. et le franc guinéen (3.360 FG/\$E.U.), le DTS (1,51557 \$E.U./DTS), l'euro (1,3505 \$E.U./€) et les autres devises publiées dans *International Financial Statistics* ; et pour 2008, au cours de change du 31 décembre 2007 entre le dollar E.U. et le franc guinéen (4.167,1 FG/\$E.U.), le DTS (1,5803 \$E.U./DTS), l'euro (1,4721 \$E.U./€) et les autres devises publiées dans *International Financial Statistics*.
3. **Les arriérés extérieurs de l'État ou de la BCRG** comprennent toutes les obligations échues et non payées du service de la dette extérieure (principal et intérêt) résultant des prêts contractés ou garantis par l'État ou par la BCRG, les pénalités non payées à échéance et les charges d'intérêt découlant de ces prêts. Pour les besoins de ce critère de réalisation, une obligation échue et non payée après 30 jours sera considérée un arriéré à moins qu'il s'agisse d'une obligation sur une dette bilatérale qui fait l'objet d'une demande de rééchelonnement conforme aux dispositions des accords avec le Club de Paris.
4. Les **instances de paiement** correspondent à l'encours des dépenses prises en charge par le Trésor (voir définition ci-dessous) et non encore payées, y compris les remboursements

de crédits TVA dus, et l'encours des arriérés de la dette intérieure reconnus par l'État, mais à l'exclusion des dépenses salariales.

5. Les objectifs du programme pour les RIN et pour les AIN sont calculées sur la base des montants projetés d'**assistance internationale nette (voir tableau ci-dessous)**. Aux fins du programme, l'assistance internationale nette est définie comme la différence entre : (a) le cumul des appuis (dons et prêts) budgétaires ; et (b) le cumul des paiements au titre du service de la dette extérieure dû après allègement.

**Montants projetés d'assistance internationale nette (cumul, en millions de dollars EU)**

	Mar.	Juin	Sept.	Déc.
Assistance extérieure nette	-23,4	-45,1	-54,2	-50,5
Aide budgétaire (dons + prêts)	0,0	0,0	3,7	42,8
Service de la dette extérieure	-23,4	-45,1	-57,9	-93,4

6. Le plancher des RIN et le plafond des AIN seront simultanément ajustés si les décaissements au titre de l'assistance internationale nette (telle que définie plus haut) diffèrent des prévisions du programme. Le plancher des RIN sera ajusté à la hausse (baisse) et le plafond des AIN sera ajusté à la baisse (hausse) d'un montant égal à l'excédent (insuffisance) de l'assistance internationale nette effective par rapport à l'assistance internationale nette attendue. Aux fins du calcul de l'ajustement des RIN, le montant de l'assistance internationale nette sera converti en dollars des E.U. aux taux de change du programme. Aux fins du calcul de l'ajustement des AIN, le montant de l'assistance internationale nette sera converti en francs guinéens au taux de change du programme. En cas d'insuffisance de l'assistance internationale nette, l'ajustement cumulatif à la baisse des RIN et l'ajustement cumulatif à la hausse des AIN seront plafonnés à l'équivalent de 20 millions de dollars E.U. au taux de change du programme.

**Tableau 1. Guinée : Données à communiquer**

Type de données	Tableau/Rapport	Fréquence	Date butoir
Financières et monétaires	Bilan de la banque centrale, bilan consolidé des banques commerciales, situation monétaire (au taux de change courant ainsi que celui du programme)	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Position nette du Trésor (PNT) et position nette de l'État (PNE) détaillées	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Taux d'intérêt et encours des titres publics et de ceux de la banque centrale (BDT et TRM)	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Indicateurs prudentiels des banques commerciales	Trimestrielle	Un mois après la fin du trimestre
	Budget en devises	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
Finances publiques	Tableau de bord comportant un état détaillé des recettes, des dépenses et des opérations de trésorerie	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Balances générales du Trésor	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Plan de trésorerie	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	TOFE mensuel	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	État des dépenses de ministères selon le circuit de la dépense ( <i>chaîne des dépenses</i> )	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Exécution des dépenses budgétaires des ressources PPTE et des autres dépenses prioritaires	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Encours des dépenses en cours, des crédits TVA à rembourser, et des arriérés sur la dette intérieure.	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Financement non bancaire, indiquant les opérations qui sont en francs guinéens et celles qui sont en devises.	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
Secteur réel	Indice des prix à la consommation, Conakry	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Comptes nationaux	Annuelle	Estimations sommaires: trois mois après la fin de l'exercice
Balance des paiements	Importations par emploi et exportations par principaux produits, balance commerciale	Mensuelle	Trois mois après la fin du trimestre
	Indices des prix et des volumes des importations et des exportations	Trimestrielle	Trois mois après la fin du trimestre
	Estimations consolidées de la balance des paiements	Annuelle	Estimations sommaires: six mois après la fin de l'exercice
Dette extérieure	Service de la dette exigible avant et après allègement	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Service payé de la dette	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Tableau de rapprochement du service de la dette	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Encours de la dette en fin de mois, et stock encours quotidien du service de la dette exigible (après allègement) et non payé, encours quotidien des arriérés selon la définition du programme	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
	Tirages au titre de nouveaux emprunts	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent
Dons et prêts extérieurs	Décaissements	Trimestrielle	Le 30 du dernier mois du trimestre pour les données du Trimestre précédent
	Transferts mensuels des montants d'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE, par créateur	Mensuelle	Le 30 du mois pour les données du mois précédent

## Déclaration par le Représentant des services du FMI sur la Guinée

le 28 juillet 2008

1. La présente déclaration expose l'évolution de la situation, y compris le statut des deux actions préalables, depuis la finalisation du rapport des services pour la première revue dans le cadre de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) et s'agissant de la demande de dérogations pour le non-respect de critères de réalisation, de la modification de certains critères de réalisation, de l'augmentation de l'accès aux ressources et de la revue des assurances de financement. Les grandes lignes de l'évaluation des services du FMI n'ont pas changé.

2. **Les autorités ont mis en œuvre les deux actions préalables pour la première revue.** Le 27 juin, le Conseil des Ministres a adopté un plan stratégique pluriannuel pour la gestion des finances publiques, qui a été communiqué aux principaux donateurs qui se sont réunis pour coordonner le soutien à sa mise en œuvre. Le 27 juin également, le Conseil des Ministres a approuvé un plan d'urgence pour la société d'électricité EDG. Ce plan est axé sur une amélioration des taux de recouvrement—notamment moyennant l'installation de compteurs—et sur la lutte contre la fraude. De plus, les tarifs de l'électricité pour les grands consommateurs ont subi une augmentation située entre 63 et 74% le 14 juillet (à compter du 1<sup>er</sup> mai 2008), la première augmentation de ce type depuis juillet 2006.

3. **Les informations disponibles à la fin de mai 2008 indiquent que les objectifs budgétaires et monétaires du programme pour le milieu de l'année sont réalisables.** Les recettes de l'État commencent à remonter de leurs faibles niveaux du premier trimestre, ce qui reflète principalement les bons résultats du secteur minier, et les dépenses restent maîtrisées. La Banque centrale a resserré la politique monétaire à la suite des augmentations plus importantes que prévu des agrégats monétaires au premier trimestre de 2008. Les découverts des entreprises publiques dans les livres de la banque centrale ont été maintenus en-dessous du plafond du programme. Toutefois, le taux d'inflation sur douze mois a progressé jusqu'à 25,1% en mai à cause du renchérissement des produits alimentaires et du pétrole. Le taux de change oscille autour de 4500 GNF pour un dollar EU depuis la fin d'avril 2008 à la suite d'une dépréciation d'environ 8% dans les quatre premiers mois de l'année.

4. **Les autorités guinéennes continuent de négocier avec leurs créanciers extérieurs.** Depuis l'accord du Club de Paris (CP) de janvier 2008, elles ont signé des accords bilatéraux avec six membres du CP (l'Autriche, la Belgique, la France, l'Italie, la Norvège et les États-Unis) et continuent de négocier avec les autres. Les autorités sont aussi en discussion avec l'Arabie Saoudite et le Koweït en vue d'un accord sur la dette à des conditions comparables et elles ont tenté d'entamer des discussions similaires avec les autres créanciers hors Club de Paris avec l'aide du Secrétariat du CP.

5. L'auditeur extérieur indépendant a certifié les états financiers de 2007 de la banque centrale, bien qu'avec certaines réserves, et a souligné les améliorations apportées aux procédures comptables et de contrôle. C'est une amélioration majeure par rapport à l'opinion défavorable exprimée l'année dernière sur les états financiers de 2006 de la banque centrale.



Communiqué de presse n° 08/185  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 28 juillet 2008

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

**Le Conseil d'administration du FMI achève la première revue au titre de l'accord FRPC avec la Guinée, augmente son aide financière pour atténuer l'impact des prix des denrées alimentaires et des combustibles et approuve un décaissement de 28,7 millions de dollars**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé aujourd'hui la première revue des résultats obtenus par la Guinée dans le cadre de l'accord triennal appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). Le Conseil a aussi approuvé une augmentation de 21,42 millions de DTS (environ 34,9 millions de dollars) de l'accord pour aider la Guinée à faire face aux chocs extérieurs récents dus à la hausse des prix des denrées alimentaires et des combustibles. L'achèvement de la revue permet le décaissement de 17,595 millions de DTS (environ 28,7 millions de dollars), qui porterait le total des décaissements au titre de l'accord à 24,48 millions de DTS (environ 39,9 millions de dollars), dont une partie du montant augmenté.

Le Conseil d'administration a accordé par ailleurs des dérogations pour non-respect de deux critères de réalisation relatifs aux réserves internationales nettes et aux arriérés de paiements extérieurs, étant donné que des mesures correctrices ont été prises, et il a décidé de modifier les critères de réalisation pour le prochain décaissement afin de tenir compte des chocs extérieurs négatifs auxquels la Guinée est confrontée. Enfin, il a achevé l'examen des assurances de financement du pays au titre de l'accord.

L'accord FRPC triennal avec la Guinée a été approuvé initialement par le Conseil d'administration le 21 décembre 2007 (voir [Communiqué de presse n° 07/309](#)) pour un montant équivalent à 48,195 millions de DTS (environ 78,5 millions de dollars). En approuvant son augmentation aujourd'hui, le Conseil porte le montant total de l'accord à l'équivalent de 69,615 millions de DTS (environ 113,4 millions de dollars).

À l'issue des discussions du Conseil, M. Murilo Portugal, Directeur général adjoint et Président, a déclaré :

« La politique de stabilisation économique conduite par la Guinée en 2007 a porté ses fruits. L'inflation a fortement diminué et l'économie a commencé à se reprendre après les troubles sociaux du début de l'année. Le solde budgétaire primaire de base s'est amélioré, et les autorités se sont abstenues de recourir au financement de la banque centrale.

Le choc considérable de la hausse des prix internationaux des combustibles et des denrées alimentaires fait peser de sérieuses menaces sur les perspectives à court terme. Le gouvernement a eu le courage de relever sensiblement les prix intérieurs des produits pétroliers en début d'année, et de nouvelles dispositions sont prévues afin de répercuter la hausse des prix mondiaux du pétrole dans la période à venir. Il importera de cibler des mesures pour atténuer l'impact du renchérissement des denrées alimentaires sur les plus vulnérables.

Pour aider à absorber l'effet de la hausse des prix de l'alimentation et des combustibles sur la balance de paiements et à atteindre les objectifs du programme en 2008, y compris en ce qui concerne l'accumulation de réserves extérieures, il sera nécessaire de bien coordonner les politiques économiques et de mobiliser un surcroît d'assistance extérieure. Le FMI a augmenté les ressources financières mises à la disposition de la Guinée dans le cadre de l'accord FRPC. Conjuguée à l'appui des autres bailleurs de fonds, cette initiative aidera à atténuer l'impact de l'envolée des prix des produits pétroliers et alimentaires.

Une politique monétaire pro-active aidera à gérer la croissance de la liquidité et à contenir les pressions inflationnistes. Il est possible de poursuivre le rééquilibrage des finances publiques en recouvrant mieux les recettes et en contenant l'exposition du budget aux risques liés aux entreprises publiques déficitaires. Les dépenses non prioritaires doivent être freinées afin de dégager la marge de manœuvre budgétaire requise pour accroître les dépenses affectées à la croissance et à la lutte contre la pauvreté.

Il sera important d'accélérer les réformes structurelles pour assurer une croissance durable tirée par le secteur privé et l'investissement direct étranger et réduire la pauvreté. Les efforts déployés en vue d'améliorer la gestion des ressources naturelles abondantes de la Guinée aideront le pays à tirer parti du boom mondial des prix des produits de base. Les plans visant à améliorer les finances publiques ainsi qu'à réformer la banque centrale et à conforter son indépendance sont aussi des priorités importantes.

La poursuite de la mise en œuvre du programme appuyé par la FRPC aidera à créer les conditions requises pour que la Guinée atteigne le point achèvement visé dans l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et bénéficie de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM). Il sera important que les autorités renforcent la gestion des réserves de change et de la dette en vue d'éviter la réapparition d'arriérés extérieurs et de préserver la viabilité de la dette », a indiqué M. Portugal.

La FRPC est le guichet concessionnel du FMI pour les pays à faible revenu. Les prêts accordés à ce titre sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,5 % et sont remboursables sur 10 ans, avec un différé d'amortissement de 5½ ans pour le principal.

**Déclaration de M. Laurean Rutayisire, Administrateur pour la Guinée**  
**Le 28 juillet 2008**

**I. Introduction**

Je tiens à exprimer la profonde gratitude des autorités guinéennes envers la Direction et les services du FMI pour le soutien et l'assistance qu'ils leur ont apportés dans l'application de l'accord FRPC. Cet accord triennal a été mis en place en décembre 2007 et sa bonne exécution permet aux autorités de stabiliser l'économie, comme en témoignent le rétablissement de la stabilité macroéconomique, le retour de la confiance dans la monnaie nationale et le renversement de la tendance à la décélération de la croissance.

En dépit d'un environnement social et politique très difficile, la résolution des autorités à mener à bien le programme leur a permis de satisfaire à la plupart des critères de réalisation quantitatifs fixés pour la fin décembre 2007. Deux critères seulement n'ont pas été atteints. Le critère relatif à l'accumulation de réserves internationales nettes n'a pas été observé parce que les dépenses publiques en devises (mesurées en fin d'année) ont été plus importantes que prévu. Le critère de non accumulation d'arriérés de paiements extérieurs envers certains créanciers multilatéraux n'a pas été observé non plus en raison du niveau inadéquat des réserves internationales. On notera toutefois que ces arriérés ont été réglés en totalité à la fin mars 2008. S'agissant du programme des réformes structurelles, tous les critères de réalisation structurels et repères structurels pour la fin décembre 2007 ont été respectés. La réalisation de certains repères structurels pour le début 2008 a été cependant retardée. Les autorités ont jugé indispensable, notamment, de repousser à la fin novembre 2008 la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement mensuel automatique des prix pétroliers afin d'éviter de nouveaux troubles sociaux. En effet, suite à l'impact des hausses de prix des denrées alimentaires et des combustibles, le pays a connu une crise sociopolitique grave qui a débouché sur la nomination d'un nouveau Premier ministre. Celui-ci a formé un nouveau gouvernement dans lequel l'équipe en charge précédemment de la gestion économique a été reconduite. Le nouveau Premier ministre a aussi réaffirmé l'engagement du gouvernement à poursuivre résolument le programme appuyé par la FRPC.

Étant donné les résultats appréciables qui ont été obtenus malgré un environnement socioéconomique très difficile, les autorités guinéennes demandent l'achèvement de la première revue au titre de l'accord FRPC. Elles demandent aussi à bénéficier de dérogations pour le non-respect de deux critères de réalisation quantitatifs, la modification de critères de réalisation quantitatifs et l'augmentation de l'accès aux ressources dans le cadre de la FRPC.

## II. Évolution économique récente et résultats du programme

Bien que l'évolution défavorable des marchés internationaux, conjuguée au choc des prix des produits alimentaires et pétroliers, ait eu des retombées graves sur l'économie guinéenne, le PIB réel a connu une croissance positive en 2007. La prime de change sur le marché parallèle a diminué et l'inflation est tombée en dessous de la cible du programme, même si elle a continué d'afficher un taux à deux chiffres. Le déficit budgétaire et la croissance de la masse monétaire sont demeurés eux-aussi dans des limites visées dans le programme, quoique la position extérieure soit restée difficile.

Sur le front budgétaire, les cibles du programme pour 2007 ont été dans l'ensemble atteintes. Les mesures adoptées pour renforcer les administrations douanière et fiscale, conjuguées aux coupes opérées dans les dépenses non prioritaires, ont entraîné une amélioration du solde budgétaire primaire de base supérieure de 0,2 % du PIB à l'objectif programmé. Ce résultat meilleur que prévu a été obtenu en dépit des mesures prises par les autorités pour protéger la population de l'impact négatif du renchérissement des denrées alimentaires et des combustibles, telles que le relèvement des allocations versées aux fonctionnaires et aux étudiants, l'octroi de subventions pour le transport scolaire et la suspension des droits d'importation sur le riz.

S'agissant de la politique monétaire, la banque centrale a continué d'appliquer sa politique de non-financement de l'État, ce qui a permis de maîtriser l'expansion monétaire. En 2007, la base monétaire et la masse monétaire au sens large ont augmenté moins vite que le PIB nominal. Le crédit bancaire est resté inférieur aux projections en raison, notamment, des mesures prises par la banque centrale pour faire respecter le ratio de fonds propres et de l'atonie du marché du crédit. Pour renforcer encore la capacité de l'institut d'émission à conduire la politique monétaire, sa gestion et sa gouvernance ont été améliorées en s'inspirant des recommandations des auditeurs externes et de la mission d'évaluation des sauvegardes effectuée par le FMI.

Les autorités ont aussi accompli des progrès notables dans les réformes structurelles. Les audits des ministères ont été effectués et leurs conclusions publiées. Le rapport de 2005 sur les recettes de l'État au titre du secteur minier a également été rendu public, et les résultats de l'audit de 2006 sont attendus pour la fin novembre 2008. Un comité des investissements a été créé au sein de la banque centrale pour aligner la surveillance, la gestion et le suivi des réserves de change sur les normes internationales. La stratégie pluriannuelle dans laquelle s'inscrira la réforme de la gestion des finances publiques a aussi été préparée — en collaboration avec les bailleurs de fonds — et adoptée. Par ailleurs, les mesures de restriction des échanges interdisant l'exportation des produits de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche ont été levées.

S'agissant enfin de la viabilité de la dette, les autorités ont engagé des discussions avec leurs créanciers en vue de restructurer la dette extérieure du pays. Des accords ont été signés avec quatre pays membres du Club de Paris en janvier 2008. Les autorités ont également ouvert

des négociations avec les créanciers qui n'appartiennent pas au Club de Paris afin d'obtenir une restructuration de leur dette à des conditions comparables à celles offertes dans le cadre du Club.

### III. Mesures prévues et objectifs poursuivis dans le programme pour 2008

Les autorités guinéennes sont fermement résolues à **consolider les acquis** de la gestion macroéconomique et à intensifier le rythme des réformes structurelles pour accélérer la croissance économique et faire reculer la pauvreté.

**Dans le secteur réel**, la principale priorité des autorités est de mettre en œuvre leur nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté, qui privilégie le développement du secteur agricole et l'investissement dans les infrastructures, l'éducation et la santé. Pour ce faire, elles entendent poursuivre les efforts engagés afin d'augmenter la productivité du secteur agricole et les investissements dans les infrastructures, de façon à desserrer la contrainte qui pèse sur la croissance.

**Dans le secteur budgétaire**, les autorités accéléreront les efforts déployés pour améliorer la gestion des finances publiques. Le renforcement des administrations fiscale et douanière prendra notamment la forme de contrôles des exonérations douanières — en application des recommandations faites par la mission d'assistance technique du Département des finances publiques, qui préconisait entre autres un suivi trimestriel de l'exécution des contrats d'objectifs approuvés par ces deux administrations. Les autorités continueront d'exécuter le budget sans financement monétaire net de la banque centrale. Elles prévoient aussi d'adopter une nouvelle classification budgétaire et une nouvelle définition des dépenses de lutte contre la pauvreté dans le cadre de la préparation de la loi de finances pour 2009. L'exposition du budget aux risques liés aux entreprises publiques sera par ailleurs contenue.

L'action menée **dans les domaines monétaire et financier** aura pour buts de contenir l'inflation, d'augmenter les réserves de change et d'améliorer encore l'intermédiation financière ainsi que l'accès du secteur privé au crédit. Pour y parvenir, les autorités entendent maintenir la masse monétaire dans les limites programmées en optant pour une gestion prospective de la liquidité bancaire et, s'il le faut, en rendant les effets utilisés pour la régulation monétaire plus attrayants pour les banques. Le régime de taux de change flexible sera maintenu et les autorités continueront de renforcer progressivement les réserves internationales afin d'augmenter la couverture des importations. Pour affermir l'indépendance de l'institut d'émission et garantir la transparence de ses opérations, elles présenteront au Parlement une nouvelle loi sur la banque centrale en novembre 2008. Les autorités prendront d'autre part des **mesures** pour resserrer encore le contrôle bancaire afin de préserver la solidité du secteur financier.

Les autorités sont déterminées à poursuivre l'exécution de leur programme de **réformes structurelles**. Elles s'appliqueront en particulier à approfondir les efforts consentis pour créer un environnement propice à l'investissement direct étranger dans les ressources naturelles du pays. À cette fin, elles adopteront d'ici la fin de 2008 un contrat minier type et réviseront la

fiscalité du secteur. La Guinée, qui adhère déjà à l'ITIE, a accepté de jouer le rôle de pays pilote dans le renforcement de cette initiative parrainé par la Banque mondiale et d'accélérer la mise en application des conclusions des audits au titre de l'ITIE et leur affichage. Étant donné les chocs que le pays a connus récemment en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires, les autorités ont commencé à mobiliser l'aide des donateurs pour offrir aux agriculteurs un accès amélioré et durable aux semences, engrais et pesticides. Elles appellent les bailleurs de fonds à poursuivre leur aide dans ce domaine.

Pour renforcer le suivi du programme et assurer la coordination au plus haut niveau, un comité de haut niveau a été créé pour faire régulièrement le point sur l'exécution du programme, y compris le paiement de la dette extérieure.

Les autorités sont conscientes de la nécessité d'améliorer la couverture et la qualité de leurs statistiques pour permettre le suivi du programme. Elles continueront à intensifier leurs efforts dans ce sens, en s'appliquant en particulier à donner suite aux recommandations faites par la récente mission technique du FMI, notamment en ce qui concerne les statistiques de balance des paiements. Les autorités entendent aussi rassembler des informations sur les indicateurs de suivi du DSRP et préparer le rapport sur sa première année d'exécution.

#### **IV. Conclusion**

Les autorités guinéennes demeurent fermement résolues à appliquer les politiques budgétaire et monétaire prudentes ainsi que les réformes structurelles engagées dans le cadre de l'accord FRPC. Elles sont déterminées à poursuivre, en collaboration avec le FMI et les autres partenaires pour le développement, la mise en œuvre de leur programme économique et financier. Les autorités guinéennes demandent au Conseil d'approuver l'achèvement de la première revue au titre du programme appuyé par la FRPC, l'octroi de dérogations pour les critères de réalisation non observés, la modification de critères de réalisation quantitatifs et l'augmentation de l'accès aux ressources dans le cadre de la FRPC.